

Procès - verbal

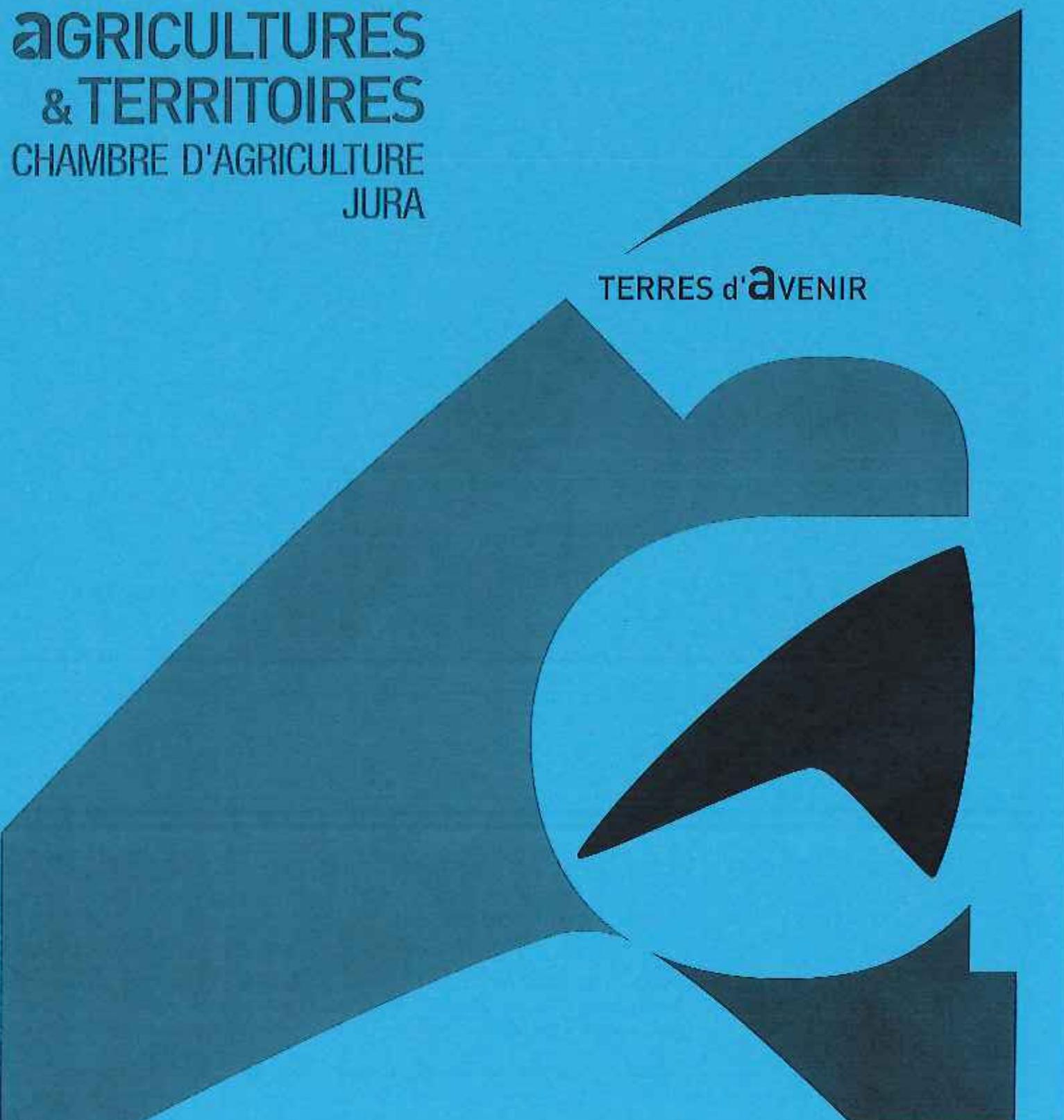
SESSION

Champagnole

24 février 2017

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR

The graphic design features several overlapping, semi-transparent shapes in various shades of blue and black. A large, dark blue shape on the left side overlaps with a lighter blue shape in the center. A black shape overlaps the top right corner, and another black shape overlaps the bottom right corner. The overall composition is abstract and modern.

La Chambre d'agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa session le 24 février 2017 au bâtiment Le Jouef à Champagnole.

Présents

Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Madame BAILLY Isabelle

Monsieur BONGAIN Cédric

Monsieur BOURG Jean-Michel

Monsieur BOURGEOIS Patrick

Monsieur BUCHET Christophe

Monsieur CHALUMEAUX Dominique

Monsieur CHAUVIN Dominique (Mignovillard)

Monsieur DRUOT Eric

Monsieur FAIVRE Emmanuel

Madame FAVIER Jocelyne

Madame GRILLET Christine

Monsieur GROS Jean-Pierre

Monsieur GROS Stéphane

Madame GROSSIORD Elise

Monsieur GUILLOT Rémy

Monsieur LAVRUT François

Monsieur MARGUET Marcel

Monsieur MATHIEU Alain

Monsieur MOUGEOT Patrick

Madame MURET Cécile

Monsieur ROUX Georges

Monsieur SCHOUWEY Emmanuel

Madame SERMIER Patricia

Monsieur TONNAIRE Gilles

Messieurs les membres associés à la session de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur BERNARD Yohann Jura conseil élevage - président

Monsieur SAIVE Nicolas Jeunes agriculteurs du Jura - président

Participaient également

Madame AUVILLAIN Marion

Jura conseil élevage - directrice

Monsieur BAILLY Gérard

Sénateur

Monsieur BARBIER Gilbert

Sénateur

Madame BURRI Aline

GVA Champagnole - Salins les Bains - présidente

Madame COMTE Evelyne

représentant Monsieur MAMET Bernard, président de l'AMJ

Monsieur FASSETNET Gérôme

Conseil départemental du Jura - président de la commission agricole

Madame FRAY Marie

Représentant Monsieur CHEVALLIER Yves - DDT - chef du service économie agricole

Madame HUMBLLOT Patricia

Sténotypiste de conférences

Madame PELISSARD Hélène

Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté

Monsieur PERNOT Clément

Conseil départemental du Jura - président

Monsieur ROCHE Jacky

DDT du Jura - directeur

Monsieur SAILLARD Guy

Maire de Champagnole

Monsieur VIGNON Richard

Préfet

Madame WURPILLOT Estelle

DDT du Jura - directrice adjointe

Pour la presse

Madame CASTELLI Elodie	Les Dépêches – Le Progrès
Monsieur QUINTARD Pierre	La Voix du Jura
Monsieur RAVET Michel	Le Jura Agricole et Rural

et pour les services de la Chambre d'agriculture

Madame BREVET Sylvie	Déléguée du personnel
Madame CHALUMEAU Nadine	
Monsieur DEMAREST Frédéric	
Monsieur DUBIEF Thierry	
Madame FRANCOIS Laurence	
Monsieur GAUDRON François	
Monsieur LEGRAND Denis	
Madame MANIVONG Somchit	
Madame MATTER Elodie	
Monsieur POUZOL Loïc	
Madame RAVO Stéphanie	
Monsieur REMY Olivier	
Monsieur THEVENIER Arnaud	

Excusés ou absents

Pour les membres de la Chambre d'agriculture

Madame, Messieurs, membres de la Chambre d'agriculture du Jura,
Monsieur BLONDEAU Olivier
Monsieur BOURDENET Fabrice
Madame CAPRON Marie-Ange
Monsieur CETRE Michel
Monsieur CHALUMEAU Jacques
Monsieur CHAUVIN Dominique (Nozeroy)
Madame COUDURTER Tiphaine
Monsieur DANIEL Johann
Monsieur DELACROIX Clément
Monsieur DELACROIX Rémy
Monsieur DROVIN Michel
Madame GIBEY Jeannine
Monsieur MANDRILLON Jean-Louis
Monsieur MOYNE Gilbert
Madame NICOLE Céline
Madame PATENAT Marielle
Monsieur PERROT Frédéric
Monsieur REVERCHON Jean-Yves
Monsieur ROBBE Jean-Louis
Monsieur ROBERT Bruno

et Messieurs les membres associés à la session de la Chambre d'agriculture du Jura,
Monsieur COLMAGNE Christian FDGEDA - président
Monsieur DUGOIS Christophe Syndicat du cheval comtois - président
Monsieur FARRUGIA Raphaël Syndicat ovln franc-comtois - président
Monsieur LAGALICE Christian Fédération départementale des chasseurs du Jura - président

Monsieur SCHNEITER Claude Fédération du Jura pour la pêche et pour la protection
du milieu aquatique - président
Société de viticulture du Jura

Pour les Invités

Monsieur ALBERT Philippe Conseil départemental du Jura - chef du service
agriculture, eau et milieux naturels

Monsieur ANTOINE Joël FDCUMA39 - président

Monsieur BAEHLER Claude PROMETERRE - président

Monsieur BALIQUE Pierre Chambre d'agriculture de la Nièvre - directeur

Monsieur BARTHE David Chambre d'agriculture de Saône et Loire - directeur

Monsieur BAULIEU Gabriel Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et
du Territoire de Belfort - directeur

Monsieur BERTRAND Eric Chambre d'agriculture de la Nièvre - président

Monsieur BOULEC Jean-Marie Fédération Franche-Comté MSA - directeur général

Madame BUTHOD-GARCON Marie-Paule Laboratoire départemental d'analyses - directrice

Monsieur CANTENOT Yves Chambre d'agriculture de Haute-Saône - directeur

Monsieur CHALMIN Thierry Chambre d'agriculture de Haute-Saône - président

Monsieur CHAMOUTON Michel Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura - président

Madame DALLOZ Marie-Christine Député

Monsieur DAUDE Alain CERFRANCE Alliance Comtoise - directeur

Monsieur DAVID Franck Conseil départemental du Jura - vice-président en charge
de l'agriculture, du laboratoire départemental, de l'hydraulique, des
milieux naturels, de l'énergie, des déchets et des vélo-routes

Monsieur DECERLE Christian Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-
Comté - président

Monsieur DE CHASSEY Baudoin CIVJ - directeur

Madame DE DOMINICIS Marie-Françoise FDCL 25-39 - directrice

Monsieur DELORME Jean-Louis Crédit agricole de Franche-Comté - président

Madame DEPIERRE Valérie Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté

Monsieur DE SEGONZAC Philippe SAFER Bourgogne - Franche-Comté - directeur

Madame DESSEIGNE Nathalie Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté

Monsieur DEPUYDT Vincent Chambre d'agriculture de Côte d'Or - directeur

Monsieur DREVET Luc Chambre de commerce et d'industrie du Jura - directeur

Madame DUFAY Marie-Guite Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté - présidente

Monsieur DUQUET Gilles SOÉLIS - président

Madame FATON Valérie Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura - directrice

Madame FERRARI Jacqueline Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté

Monsieur GIROUDET Denis DDFIP du Jura - directeur

Monsieur GROSSET Pierre Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté

Monsieur GUICHARD Philippe INTERVAL - directeur

Monsieur GUISLAIN Benjamin Parc naturel régional du Haut-Jura - directeur

Monsieur HALLIEZ Michel Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté -
directeur des ressources agricoles

Monsieur HENRIOT Claude CERFRANCE Alliance Comtoise - président

Monsieur HENRIOT Etienne Chambre d'agriculture de l'Yonne - président

Madame JEANNIN Maritie GVA de la Petite Montagne - présidente

Monsieur KEROURIO Erick Direction départementale de la cohésion sociale et de la
protection des populations du Jura - directeur

Monsieur LAMBERGER Stéphane Fédération départementale des chasseurs du Jura - directeur

Monsieur LANVIN Dominique Banque de France - directeur

Madame LAROCHE Sylvie Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté

Monsieur LAVIER Vincent Chambre d'agriculture de Côte d'Or - président

Monsieur LEFEVRE Jean-Phillppe Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté

Monsieur LINARD Jean-Luc	Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté - directeur
Madame MARGUIER Christelle	GVA Nozeroy – Les Planches en Montagne - présidente
Monsieur MIVIELLE Hervé	Chambre d'agriculture de l'Yonne - directeur
Monsieur MOINE Frédéric	Terre comtoise - directeur
Monsieur MONTRELAY Stéphane	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur MULLER Thomas	GVA Chemin-Dole - président
Monsieur NAST Jean-Gabriel	Parc naturel régional du Haut-Jura - président
Monsieur PARIZON Jean-Pierre	Chambre de commerce et d'Industrie du Jura - Président
Monsieur PEINTURIER Dominique	JURA-BETAIL - directeur
Monsieur PELISSARD Jacques	Député
Monsieur PETITGUYOT Claude	CENEMAT - président
Monsieur PETITGUYOT Pascal	CRDA Bresse - Val d'Amour - président
Monsieur PIERREL Eric	GDS - directeur
Monsieur PONCET Frédéric	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur PRIEUR Daniel	Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort - président
Madame RICHARD Béatrice	GVA de la région des lacs - présidente
Monsieur ROHRER Jean-Marc	ADFPA - président
Monsieur ROUGEAUX Etienne	FDSEA - directeur
Monsieur ROUGET Vincent	GVA de la Plaine doloise
Madame ROULIN Dominique	Lycées agricoles de Mancy et Montmorot - directrice
Monsieur ROY Laurent	Agence de l'eau RM et C - Lyon
Monsieur RUSCONI Sébastien	EIE Franche-Comté - directeur
Monsieur SAILLARD Jean-François	Jura Bétail - président
Madame SCHOUWEY Claire	Conseil départemental du Jura - direction de l'aménagement rural et de l'environnement
Monsieur SERMIER Jean-Marie	Député
Monsieur THOMAS Luc	PROMETERRE - directeur
Monsieur TISSERAND Clément	Terre comtoise - président
Monsieur TISSIER Dominique	Maison familiale rurale du Jura - directeur
Madame TREBOZ Sandrine	Conseil départemental du Jura - directrice générale des services
Monsieur VALLET Thierry	Terre comtoise - vice-président
Monsieur le co-Président	Groupeement d'agriculture bio du Jura
Madame, Monsieur le représentant	GVA du Val de Saïlle
Madame l'animatrice	Jeunes agriculteurs du Jura

Pour la presse

-	Pays dolois et Pays de Lons le Saunier
-	France 3
-	Hebdo 39

et pour les services de la Chambre d'agriculture

Monsieur ARNOUD Cyril	
Monsieur COUSIN Daniel	
Madame DUCATEZ-RODET	Déléguée syndicale
Monsieur LEPLAIDEUR Thomas	
Monsieur PAVAT Jean-Louis	Délégué syndical

SOMMAIRE

Accueil	7
Adoption du procès-verbal de la session de la Chambre d'agriculture du Jura du 28 novembre 2016	10
Présentation et vote du compte financier 2016 et de l'affectation des résultats.	11
Présentation et vote de la délibération relative à la création d'un pôle de services communs régionaux au sein de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté	21
Présentation du bilan des activités 2016 et des perspectives pour 2017 de la Chambre d'agriculture du Jura.....	23
Discours d'actualité de Dominique CHALUMEAUX, président de la Chambre d'agriculture du Jura	46
Débats avec la salle	56
Clôture des travaux par Monsieur Richard VIGNON, préfet du Jura.....	66

Accueil

Monsieur Dominique Chalumeaux, président de la Chambre d'agriculture,
Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à Champagnole. Je vous propose de démarrer notre matinée de travail. Comme toujours, nous avons un emploi du temps chargé. Cette réunion a lieu dans un lieu inhabituel, dans une très belle salle. Nous avons fait le choix d'organiser cette session au rez-de-chaussée de ce bâtiment. Nous avons des locaux au deuxième étage. J'excuse un certain nombre de personnalités, en particulier nos parlementaires, à l'exception de Gérard Bailly, qui nous rejoindra dans un moment ; je l'ai vu hier et il m'a dit qu'il serait un peu en retard. Un certain nombre d'élus sont également excusés. En raison des obsèques de Xavier Beulin, à qui je rendrai un hommage tout à l'heure, Frédéric Perrot est excusé ce matin. En effet, une délégation du Jura s'est rendu à Orléans avec le directeur de la FDSEA¹, Étienne Rougeaux. Nous excusons le président de la Fédération des chasseurs. Je vous ferai grâce de la liste de nos collègues de la région Bourgogne Franche-Comté et des présidents et directeurs d'organisations agricoles.

Sans plus attendre, je vais donner la parole à Monsieur le maire de Champagnole. Nous t'avions réservé une place, Guy, mais je crois que tu ne veux pas t'asseoir ?

Monsieur Guy Saillard,

Je ne vais pas pouvoir assister à la globalité de cette rencontre, m'étant engagé par ailleurs dans d'autres instances ce matin.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Clément Pernot, président du Conseil départemental, nous rejoindra, de même que Monsieur le préfet vers 11 heures. Je laisse la parole à Monsieur le maire.

Monsieur Guy Saillard,

Monsieur le président, Monsieur le conseiller départemental, Mesdames et Messieurs les directeurs, Monsieur le directeur de la DDT², Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir à Champagnole dans cette belle salle. C'est la salle du Conseil communautaire de la communauté de communes qui est maintenant Champagnole Nozeroy Jura et anciennement Champagnole Portes du Haut-Jura. Nous avons évolué et nous nous sommes mariés avec Nozeroy. Je vais vous parler rapidement de ce bâtiment. Clément Pernot vous en racontera peut-être un peu plus quand il sera rentré de déplacement. Au départ, c'était l'usine JOUEF. J'habitais dans cette rue quand j'étais gamin. C'était une des rues les plus industrielles de Champagnole. Il y avait 1000 emplois dans cette rue. Et, d'un seul coup, il y a eu un gros marasme économique. Nous l'avons subi bien avant les autres. C'est pour cela qu'on s'en tire peut-être mieux maintenant car c'est tombé sur nous en premier. Ce bâtiment a appartenu à la région car c'était une annexe du LEP, puis du lycée Paul-Émile Victor.

¹ Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

² Direction départementale des territoires

La commune l'a récupéré puis revendu à la communauté de communes. Nous avons décidé d'y installer un pôle administratif à partir du rez-de-jardin.

(arrivée de Monsieur le sénateur Gérard Bailly)

On y trouve le SICTOM³, la médecine du travail. Au rez-de-chaussée, c'est la communauté de communes. Est venue nous rejoindre ensuite la Trésorerie au rez-de-chaussée. Dans les étages, il y a le centre de gestion et la Chambre d'agriculture ainsi que divers services liés notamment à la forêt. Champagnole est une petite ville de 8000 habitants. On est monté à 10000 habitants dans les années 70. On se stabilise aux alentours de 8000 habitants. Elle a eu un passé industriel autour du meuble, du petit train électrique et de l'industrie un peu plus lourde avec les forges et les aciéries. Les aciéries sont aujourd'hui en bonne santé, tout va bien. Pour les cimenteries, c'est terminé depuis les années 90. Il y a maintenant beaucoup de petites unités. Auparavant, nous avions des grosses boîtes mais quand elles basculaient, cela créait vite un énorme problème sur la commune. Tous les anciens bâtiments ont été réutilisés et principalement pour l'industrie. Le décolletage est devenu l'industrie la plus importante à Champagnole au niveau économique. Champagnole a la chance de ne pas être trop proche de la Suisse. Les entreprises qui sont plus proches de la frontière ont du mal à trouver de la main-d'œuvre. Les décolleteurs sont venus s'installer à Champagnole et forment des BTS⁴ en collaboration avec le lycée Paul-Émile Victor qui trouveront ensuite de l'emploi dans ces usines. Je parle de Champagnole mais il y a aussi une énorme entreprise, DIMEP, qui est installée à Sirod. L'industrie s'est spécialisée dans le décolletage. Le commerce est redevenu quelque peu florissant sur Champagnole ; le luxe qu'il a connu dans les années 70 s'est quelque peu tari.

Je vais vous parler de l'agriculture à Champagnole. Il y a encore sept agriculteurs déclarés. Nous sommes bien sûr sensibles à la destruction des terres agricoles pour créer des zones ou des lotissements. Dernièrement, en collaboration avec Clément Pernot, on s'est rendu compte que certaines anciennes parcelles dédiées à l'agriculture il y a encore quelques années étaient parties en friche. Faute d'entretien, la forêt s'étend. Ces parcelles n'avaient aucune valeur agricole. Nous avons conclu un arrangement avec un agriculteur. Il va nous vendre une partie de ces terrains, les autres propriétaires de cette parcelle également, afin de la rendre constructible. Nous avons décidé avec lui de remettre en terre agricole un terrain où il y avait des saules, des noisetiers et des petits arbres sans aucune valeur. Nous allons donc remettre cette parcelle à l'agriculture. Il y a des mesures compensatoires financières mais l'agriculteur n'en veut pas car il a besoin de terre. Je ne veux pas dire par là qu'il est riche ! Il préfère de loin récupérer de la terre. On va donc s'arranger. Je pense que ces actions seraient à mener au niveau des communes et des intercommunalités. Il faudrait remettre toutes ces friches en terre agricole. Ce n'était pas forcément de mauvais terrains. Mais, pour une raison ou une autre, un agriculteur a abandonné la parcelle. Ce sont des actions que nous essayons de mener en bonne intelligence avec les agriculteurs. Nous essayons, autant que faire se peut, de refaire des zones de construction en bouchant les dents creuses à l'intérieur des communes. On a déjà bien avancé sur Champagnole. Je m'y attelle depuis que je suis adjoint, il y a donc plus de 20 ans.

³ Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères

⁴ Brevets de techniciens supérieurs

Voilà comment ça se passe sur Champagnole et ça se passe très bien avec le monde agricole, à condition que chacun y mette du sien. On arrive toujours à trouver un terrain d'entente. Vous êtes venus sur un territoire qui est un des fleurons du Comté. Mais je ne vais pas parler au nom du président de la communauté de communes. Le territoire de Champagnole Nozeroy Jura est une terre à Comté. On ne va pas parler du petit bout de vigne qui est sur Mont-Rivel car tout le monde va rire.

Ils n'arrivent pas à sortir du vin mais c'est situé à 600 mètres. Ce n'est pas forcément bien placé. Ils font ce qu'ils peuvent avec une centaine de pieds. Ce sont des passionnés qui s'amuse. On ne va pas donc revendiquer la Percée du vin jaune à Champagnole pour l'instant. Champagnole est idéalement placé entre le brouillard et la neige, il faut le dire. Il y a des gens du Haut-Jura qui descendent y passer leur retraite car ils en ont marre de peller tous les matins. Le climat est effectivement agréable à Champagnole. Je ne vais pas pouvoir assister à vos débats car j'ai beaucoup de travail. Je dois aller à Lons le Saunier cet après-midi.

Je vous souhaite une bonne session, une bonne réflexion et une bonne journée. Merci.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Guy. Monsieur Saillard est également président du Syndicat départemental du traitement des ordures ménagères, du tri et de tous les produits en fin de vie qui sont recyclés et valorisés. C'est très intéressant. Merci beaucoup et bonne journée à toi. Nous allons reprendre le fil des dossiers.

Adoption du procès-verbal de la session de la Chambre d'agriculture du Jura du 28 novembre 2016

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous allons procéder tout d'abord à l'approbation du procès-verbal de notre session du 28 novembre. Comme vous le savez, nous ne l'envoyons plus en version papier. J'en ai tout de même un exemplaire entre les mains. Ces comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la Chambre d'agriculture. Avez-vous des remarques ou des commentaires sur la manière dont le procès-verbal a été dressé ? Notre sténotypiste reprend et traduit mot pour mot sur papier tous les propos que nous tenons verbalement.

Y a-t-il des remarques ou des questions ?

S'il n'y a pas de remarque, je le mets aux voix : y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

**Le procès-verbal de la session du 28 novembre 2016 est adopté
à l'unanimité.**

Présentation et vote du compte financier 2016 et de l'affectation des résultats

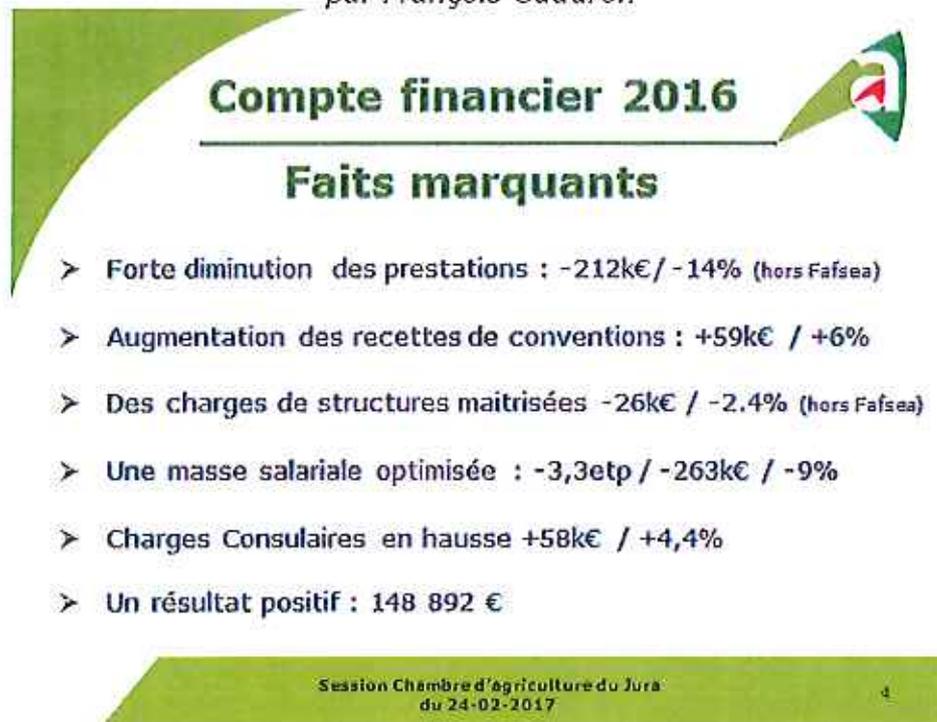
Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous allons maintenant procéder à la présentation du compte financier 2016 et de l'affectation des résultats. François Gaudron et Denis Legrand vont se répartir la tâche.

Monsieur François Gaudron,

Je vais faire très court en introduction de l'intervention de Denis Legrand. Je vais donner simplement les deux ou trois faits marquants de ce compte financier 2016.

Présentation du diaporama « faits marquants du compte financier 2016 » par François Gaudron



Compte financier 2016

Faits marquants

- Forte diminution des prestations : -212k€ / -14% (hors Fafsea)
- Augmentation des recettes de conventions : +59k€ / +6%
- Des charges de structures maîtrisées -26k€ / -2.4% (hors Fafsea)
- Une masse salariale optimisée : -3,3etp / -263k€ / -9%
- Charges Consulaires en hausse +58k€ / +4,4%
- Un résultat positif : 148 892 €

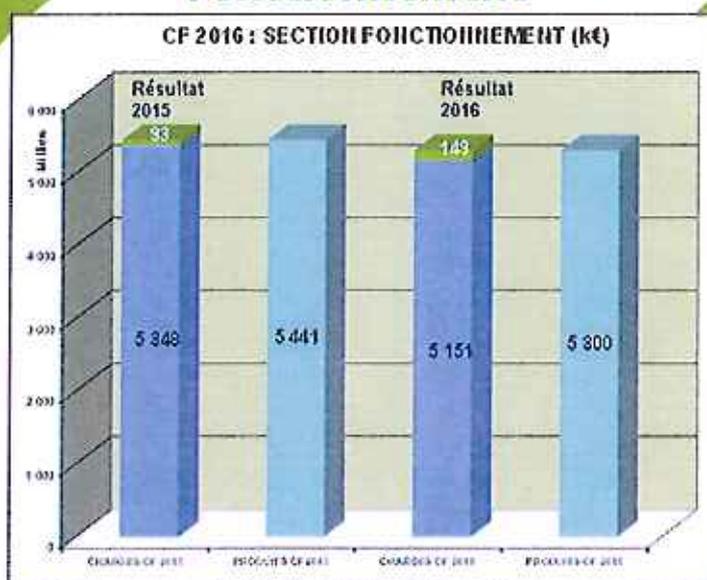
Session Chambre d'Agriculture du Jura
du 24-02-2017

Monsieur Denis Legrand,

De façon plus détaillée, mais pas autant que ce qu'il y a dans vos dossiers et dans la note qui vous a été distribuée, je vais synthétiser et tirer l'essentiel des éléments qui nous apparaissent importants.

Présentation des différents diaporamas « compte financier 2016 »
par Denis Legrand

CF 2016 – Résultat Fonctionnement

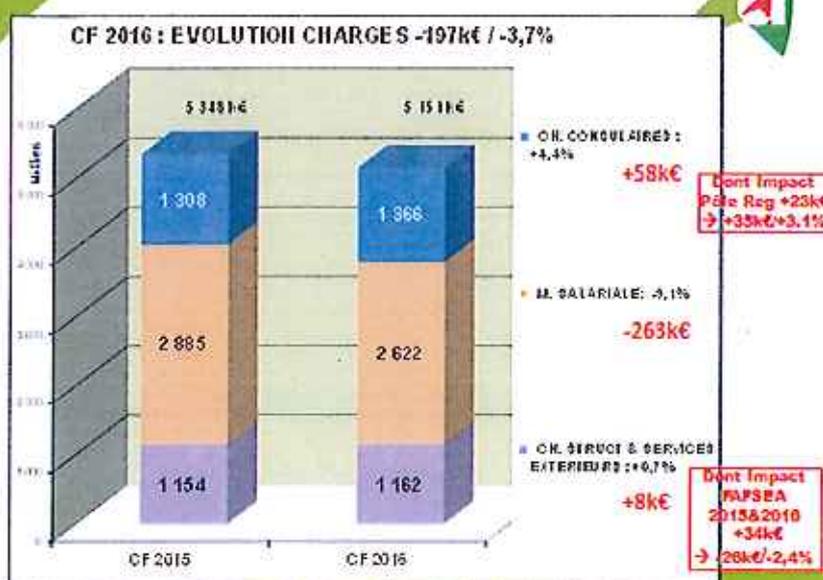


Session Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

6

Sur la section de fonctionnement, le résultat est de 148 892 €, les charges totales s'évaluent à 5 151 k€ en diminution de 3,7% par rapport à 2015. J'en profite pour rappeler que toutes nos comparaisons se font par rapport au compte financier 2015. Les produits s'élèvent à 5 299 603 € (5 300 k€ sur le graphique) et sont en diminution de - 2,6% par rapport à 2015. Voilà pour la présentation très globale du compte de résultat.

CF 2016 - CHARGES



Session Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

7

Au niveau des charges, il y a trois grands pavés. Les charges de structure et services extérieurs augmentent de 0,7% (+ 7891 €) pour atteindre 1.162 k€.

Elles augmentent principalement à cause des amortissements et des provisions plus importantes que l'an dernier. Les amortissements et provisions s'élèvent de 14 k€. L'augmentation du poste "location, entretien, assurances et études" se monte à + 13 k€. Ce dernier montant est principalement lié à l'augmentation du nombre de véhicules loués et au financement de l'audit pour le projet élevage Jura. Il y a également une augmentation des cotisations versées au SIRCA⁵, un service de l'APCA⁶ pour le développement des outils et des logiciels utilisés au niveau national. Sur les autres postes principaux, il y a une baisse des achats et fournitures de 10 k€. Ils sont essentiellement liés aux diminutions sur le poste d'eau, de gaz et d'électricité. Ces postes diminuent parce qu'on a lancé des appels d'offres qui ont abouti à des contrats plus faibles en matière de coûts, notamment sur l'énergie. Il y a une baisse des déplacements des collaborateurs de 32 k€. Il y a une augmentation du plan de formation des collaborateurs de 34 k€. Les impôts et taxes ont diminué de 3 k€ principalement sur la taxe sur le FIPHP⁷, c'est-à-dire l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises. On a diminué cette taxe par le fait que plus d'emplois sont occupés par des personnes reconnues comme étant handicapées. Voilà pour l'essentiel sur ce poste de charges de structure et de services extérieurs.

La masse salariale diminue de 262 k€ soit -9,1% pour 2622 k€. La diminution des ETP⁸ aboutit aujourd'hui à 51,34 ETP présents en 2016 à la Chambre d'agriculture du Jura. La diminution de la masse salariale est liée à la diminution du nombre d'ETP global mais aussi au fait qu'il y ait des absences pour congé maternité ou maladie. Il y a un congé individuel de formation qui est pris en charge par le FAFSEA⁹. L'ensemble de ces éléments a abouti à la baisse de la masse salariale. Il y a également l'absence de primes sur résultats et de coûts de départ par rapport à l'année 2015. On a moins de départs prévus pour les années qui viennent. Enfin, il y a une diminution des cotisations sur la mutuelle santé puisque nous avons souscrit à une nouvelle mutuelle santé début 2016 suite à l'appel d'offres national lancé par l'APCA. Cela génère une économie de 20 k€ par an. Voilà pour l'essentiel sur cette masse de dépenses qu'on appelle la masse salariale.

Les charges de l'assemblée ou charges consulaires augmentent de 4,4% (+ 58 k€) pour atteindre 1366 k€. Parmi les éléments essentiels, il y a les indemnités des membres élus qui augmentent de 19 k€ sachant que 17 k€ sont liés à la mise en place d'une nouvelle cotisation MSA et de la taxe sur les salaires qui sont applicables aux indemnités des membres élus. Il y a une augmentation des cotisations obligatoires de 53 k€ à 1082 k€. Une part de ces cotisations obligatoires est due au pôle régional Terres d'avenir pour 22 k€. Nous faisons un échange de services avec l'ex-Chambre régionale de Franche-Comté. Il s'agit ici du solde de l'année 2015. Cette opération va disparaître avec la nouvelle organisation régionale dont on parlera tout à l'heure. Une recette en face compense, plus ou moins suivant les années, cette dépense. Il y a également une forte augmentation de la cotisation au fonds de péréquation des Chambres à hauteur de +23 k€. Ce fonds de péréquation a été créé en 2016. Il existait déjà mais avec une toute petite cotisation. Il a été fortement augmenté en matière d'alimentation par les Chambres.

⁵ Service d'information et de recherche des Chambres d'agriculture

⁶ Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

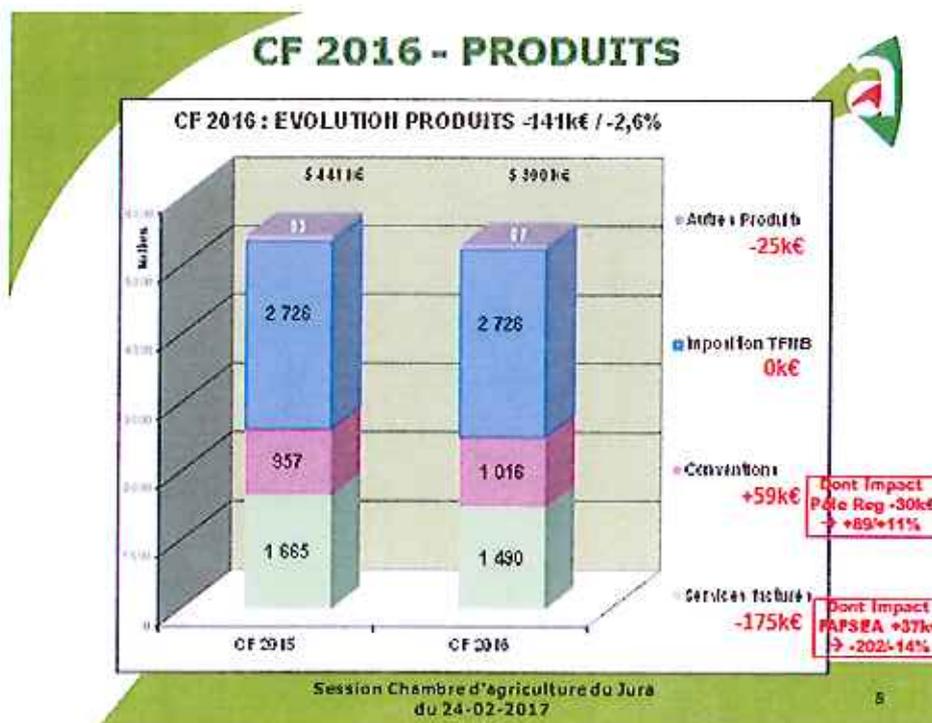
⁷ Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

⁸ Equivalent temps plein

⁹ Fond national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

On voit concrètement l'impact de cette décision pour nous. Il y a également une augmentation de la cotisation CNPF¹⁰-CRPF¹¹ de 6 k€. Voilà pour les cotisations obligatoires.

Les cotisations et subventions non obligatoires baissent de 7% (-13 k€) pour arriver à un montant de 162 k€. Une cotisation devient obligatoire à partir du moment où on décide de cotiser ou d'être adhérent. On ne va pas y renoncer sauf à prendre la décision de ne plus adhérer. Il y a ensuite les subventions que l'on détermine quand on établit le budget et qui s'adressent à un certain nombre d'organismes ou d'actions. La baisse s'explique par une multitude de petites baisses ; il n'y a rien de très évident sur ce volet. Voilà pour les charges.



Les produits sont en diminution à 5300 k€ soit -2,6%. Globalement, c'est une baisse de 141 k€ sur l'ensemble des produits. À l'intérieur de ces produits, les services facturés sont en diminution de 10,5% (-175 k€) pour atteindre 1490 k€. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des prestations aux agriculteurs pour l'appui aux déclarations PAC¹² qui diminue de 60 k€. L'année 2015 avait vraiment été une année exceptionnelle sur ce produit avec la mise en place de la nouvelle PAC. Beaucoup de personnes ont eu besoin d'un appui. Nous avons fait beaucoup de choses pour proposer cette prestation.

Les plans d'épandages enregistrent une baisse de 56 k€. Les prestations de mise à disposition d'agents auprès d'organismes partenaires baissent de 30 k€. Cette baisse de mise à disposition est due au départ des agents concernés ; s'ils ne sont plus là, on ne peut plus les mettre à disposition... C'est aussi simple que cela.

Il y a une baisse de prestations bâtiments de 20 k€. Cela dépend de beaucoup de choses en matière d'évolution de l'activité.

¹⁰ Centre national de la propriété forestière

¹¹ Centre régional de la propriété forestière

¹² Politique agricole commune

Il y a également une baisse de la prestation d'animation de l'APJ 39 de -17 k€. L'APJ¹³ 39 ayant été dissoute, nous n'avons plus à l'animer. Cette baisse était donc assez inéluctable.

A contrario, il y a une augmentation de 28 k€ sur les prestations d'appui aux jeunes avant qu'ils s'installent pour réaliser leur plan d'entreprise. On note une augmentation des diagnostics transmissions de 12 k€. Voilà pour l'essentiel sur les prestations de service.

On passe au deuxième pavé en bas du graphique qui concerne les conventions : 1 016 k€. Elles ont augmenté de 6,2% par rapport à 2015 soit +60 k€.

Parmi les augmentations principales, se trouvent les programmes forestiers Adevbois et GMT¹⁴ qui est un projet sur la zone Arcade. Ces programmes sont en augmentation de 28 k€ par rapport à l'année dernière. Je passe sur les détails d'année civile ou non et de report d'une année sur l'autre des actions et des financements, car cela figure dans la note. Nous avons également une nouvelle convention sur la mise en place d'Agrilean avec des fonds INTERREG et Conseil régional pour +33 k€ au global. Enfin, il y a un financement européen via le FEDER¹⁵ sur les PPP¹⁶ pour l'activité 2015. Ce dossier a effectivement traîné en longueur en attendant de savoir comment nous allions être financés. Au final, l'augmentation est de 8 k€ par rapport à 2015. Le financement total est de 13 k€.

Pour finir, on a une petite diminution du Pacte Agriculture Jura avec le Conseil départemental de -10 k€. C'est lié à des refontes du programme d'action. Voilà pour l'essentiel sur les subventions d'exploitation.

Le plus gros pavé en bleu dans le graphique concerne la TATFNB¹⁷ qui n'évolue pas par rapport à 2015 (2 726 k€). Cela ne veut pas dire que la TATFNB payée par ceux qui la doivent ne varie pas ; c'est simplement que l'État nous plafonne à ce montant.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Et cela continue d'augmenter tous les ans malgré tout sur vos feuilles d'impôts !

Monsieur Denis Legrand,

Elle continue d'augmenter pour deux raisons qui sont la base de calcul et potentiellement le taux. Aujourd'hui, nous ne sommes plus au courant puisque nous sommes plafonnés à ce que nous donne l'État.

Les autres produits sont dans les petits pavés tout au-dessus. Il y a parfois des incidences importantes. Il y a une baisse de 27% à -25 k€ pour atteindre 67 k€. On note surtout une baisse des produits financiers de 8 k€ pour se monter à 20 k€ pour l'année 2016. Ils baisseront encore un peu en 2017 et surtout en 2018. Nos placements au Crédit agricole sont transmis au Trésor public début 2017. Nous aurons donc encore une baisse l'année prochaine. Malheureusement, le Trésor public rémunère moins bien que le Crédit agricole...

Des valeurs changent dans les autres produits mais c'est exceptionnel et on ne va pas s'étendre. Voilà pour la section de fonctionnement.

¹³ Association pour la promotion du Jura

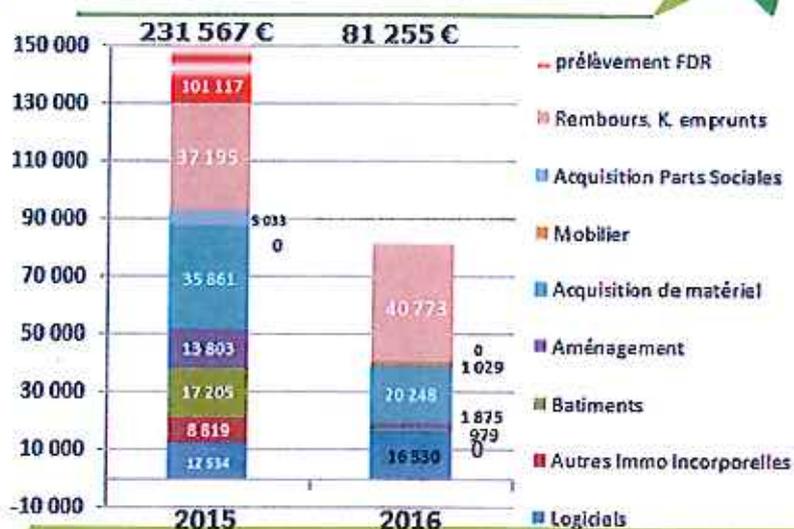
¹⁴ Gestion multifonctionnelle du territoire

¹⁵ Fonds européen de développement économique régional

¹⁶ Plan de professionnalisation personnalisé

¹⁷ Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

CF 2016 - Investissements



Session Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

10

J'enchaîne sur l'investissement. Je vais passer vite sur ce graphique qui met en évidence que, hors prélèvement sur le fonds de roulement, nous sommes passés de 130 k€ au total à 81 255 € d'investissements. L'année dernière, le prélèvement du fonds de roulement avait été opéré.

Le tableau qui suit est un peu plus lisible. Sur les 81 k€ d'investissements, on voit que 40 k€ concernent le remboursement du capital des emprunts.

CF 2016 – Investissements - FdR

	CF 2015	CF 2016
PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT	101 117	0
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	37 195	40 773
LOGICIELS	12 534	16 350
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 819	0
BATIMENTS	17 205	979
AMENAGEMENT IMMEUBLES	13 803	1 875
ACQUISITION MATERIEL	2 940	0
ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	32 921	20 248
ACQUISITION MOBILIER	0	1 029
TITRE DE PARTICIPATION	5 033	0
TOTAL	231 567	81 255

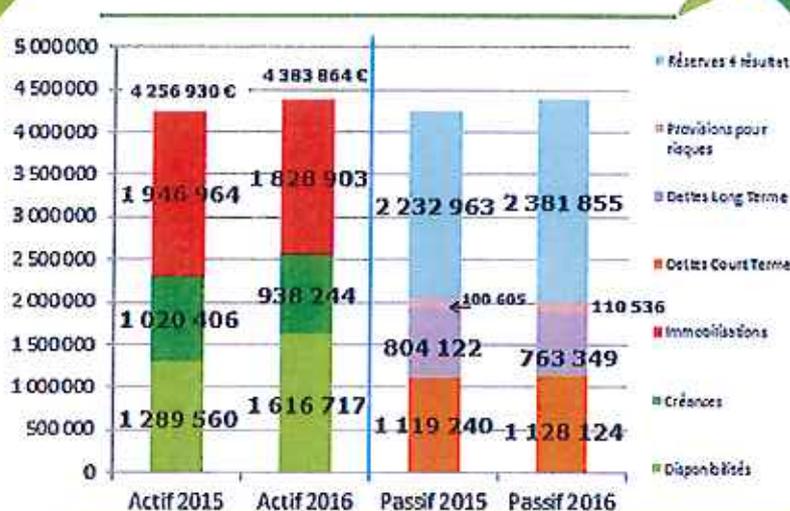
➤ Fond de roulement : 1 426 837 € soit 100 jours

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

11

On n'a pas fait grand-chose sur la partie bâtiment et l'aménagement de l'immeuble, malgré nos projets. Nous n'avons pas réussi à les mettre en œuvre en 2016. Notre plan d'investissements est donc relativement peu important et vraiment limité à l'essentiel. Nous n'avons pas fait de nouvel emprunt concernant les investissements 2016.

Compte financier – bilan



Session Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

12

Le bilan s'établit pour 2016 à 4 383 864 €. Dans ce bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1 828 k€, ce qui représente 42% de l'actif. Les disponibilités des placements augmentent de 327 k€ pour atteindre 1 616 k€. Les créances d'exploitation représentent 938 k€ et baissent de 82 k€. Le fait que les créances baissent est plutôt un bon résultat. Cela veut dire que l'on arrive à recouvrer nos créances plus rapidement qu'avant. Depuis plusieurs années, on a entrepris un travail au niveau de la comptabilité pour diminuer les délais d'encaissement de nos recettes, toutes recettes confondues. C'est surtout sur les conventions que l'on arrive à diminuer les délais et c'est là où il y avait le plus gros travail à faire. Quand on regarde de manière plus précise, les créances qui sont dues depuis plus d'un an et qui ont été générées avant le 1^{er} janvier 2015 ont diminué de 26 k€. Au total, les créances qui ont plus d'un an à fin 2016 s'élèvent à 65 k€, ce qui est assez peu.

Au niveau du passif, les ressources stables s'établissent à 2 492 k€, à 57% de notre bilan. Cela nous appartient en réserve ou en provision. Il y a une augmentation de 259 k€ par rapport aux résultats de l'année précédente. Le capital emprunté est de 763 k€ et concerne trois emprunts. Il y a un emprunt destiné à acheter les bureaux de Champagnole. Il y a l'emprunt destiné à acheter des locaux à la Chambre régionale de Franche-Comté à Valparc à Besançon. Et il y a celui qui nous concerne directement et qui a financé un certain nombre d'achats informatiques l'année précédente. Ces investissements ont été importants et avaient nécessité le recours à l'emprunt. Les dettes à court terme de 1 128 k€ représentent 44% de l'actif et sont surtout très inférieures aux disponibilités et aux placements à court terme. Cela veut dire que nos dettes à court terme ne sont pas un point gênant quand on analyse le bilan.

Compte financier 2016 - vote

CF 2016 - Section FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGES DE PERSONNEL	2 709 299	PRESTATIONS DE SERVICES	1 490 040
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 202 657	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 016 053
SUBVENTIONS	1 238 555	IMPOSITIONS - TFA	2 726 184
TOTAL (HORS TRANSIT)	6 160 711	AUTRES PRODUITS	67 327
TRANSIT	0	TOTAL (HORS TRANSIT)	6 289 603
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 150 711	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 289 603
		Résultat CF 2016 Section Fonctionnement	148 892

CF 2016 - Section INVESTISSEMENT			
DEPENSES		FINANCEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	40 482	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	317 345
REBOURSEMENT EN CAPITAL	40 773	EMPRUNTS	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	81 255	AUTRE RECETTE EN CAPITAL & DIVERS	21
		TOTAL RECETTES EN CAPITAL	317 367
		Prélèvement Exceptionnel Ed Roulement	0
		Augmentation des Réserves	236 111

Séance Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

13

La capacité d'autofinancement arrive à 317 k€ sur l'année 2016. Une fois les budgets de fonctionnement et d'investissement exécutés, on arrive à une augmentation du fonds de roulement de 236 k€ sur l'année. Ce fonds de roulement s'élève, au 31 décembre 2016, à 1 426 k€ et représente 28% des charges annuelles de fonctionnement. Il correspond à 100 jours de fonctionnement sachant que nous étions à 80 jours fin 2015 et que nous étions tombés à 66 jours fin 2014 après le prélèvement.

Voilà pour la présentation des comptes.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Denis. Avant de vous donner la parole pour d'éventuelles questions, je vais simplement apporter quelques précisions sur le volet de l'évolution de la taxe. Durant une longue période, les élus votaient l'évolution de la taxe. Elle est aujourd'hui votée par le parlement, sur proposition du gouvernement. Depuis maintenant cinq ans, elle est stabilisée. Il y a même eu un projet gouvernemental pour la diminuer. Seul l'exercice 2015 a été impacté par cette baisse de 2%. Elle était prévue à 2% par an pendant 3 ans. C'était le même petit coup de rabot que peuvent connaître les collectivités locales, communes, communautés de communes et départements. Il a finalement été établi que ce prélèvement pour le fonds de péréquation serait de 1% par an de cette recette fiscale. Ce fonds est géré en interne à l'APCA¹⁸ et j'en suis secrétaire général. Il permet de financer des actions d'intérêt collectif pour le réseau et de faire jouer également la solidarité entre les Chambres. On vient en appui et en soutien aux départements qui sont en difficulté par des prises en charge d'audit ou de plan d'action. Je précise que ce fonds est également mis à contribution pour financer des développements informatiques sur nos outils internes. Nous avons eu deux opérations d'environ un million d'euros chacune pour accompagner la régionalisation. Une première dotation en 2016 a porté sur la fusion des Chambres régionales.

¹⁸ Assemblée permanente des chambres d'agriculture

En 2017, nous aurons une aide équivalente à 10 k€ par département et par établissement concerné par le transfert des fonctions supports. Cette aide sera versée au moment du transfert effectif des agents. Je voulais saluer le travail de l'équipe comptable et de notre agent comptable, Olivier Rémy. Je souligne le sérieux de toutes ces opérations qui sont très techniques et très surveillées par notre tutelle. Nos chiffres et nos comptes sont approuvés par les services de la préfecture. Mais je voulais surtout relever l'action qui a été constante ces dernières années de nos agents comptables pour recouvrer nos créances. Nous avons beaucoup raccourci les délais de paiement. Certes, au niveau des agriculteurs et de nos clients, c'est parfois un peu douloureux. Nous essayons donc de proposer un maximum de facilités. Vous pouvez en parler autour de vous. Dans la situation actuelle et la crise que nous traversons, il ne faut pas attendre d'avoir l'huissier car cela se passe malheureusement ainsi. Il faut prendre contact avec l'équipe de la Chambre pour étudier les possibilités d'étalement, de report, etc. À partir du moment où on a connaissance des difficultés de paiement, on trouve des solutions. Et cela se passe bien. Nous avons très peu de créances irrécouvrables. Il s'agit de quelques centaines d'euros par an sur un budget de prestations de plus d'un million d'euros.

Avez-vous des questions ?

Madame Sylvie Brevet,

J'ai une question concernant le prélèvement sur le fonds de roulement. Y a-t-il encore un risque d'être prélevé ? Si oui, à partir de combien de jours ?

Monsieur Dominique Chalumeaux,

J'ai eu la même question de Monsieur Roche. Vous savez qu'en 2015, l'État a décrété un prélèvement exceptionnel sur les fonds de roulement des Chambres sur toute la partie qui dépassait 90 jours de fonds de roulement. Pour le Jura, nous avons été prélevés de 100 k€. Les départements ont été prélevés de plusieurs millions d'euros. L'État a prélevé au total 55 millions d'euros sur les Chambres. Certains avaient, à mon sens, excessivement thésaurisé en ayant 200 ou 300 jours de fonds de roulement alors que ce n'est pas dans nos missions. Comme je l'ai déjà dit à la session de novembre, nous sommes considérés comme des opérateurs d'État. Certes, notre structure a un statut semi-public, géré par des élus. Néanmoins, nous rentrons dans les règles de la comptabilité publique. Nous sommes presque comme une administration sur ces aspects. L'État a donc considéré que l'argent que nous avions en excédent dans nos bilans n'était pas justifié. Il s'est autorisé le droit de le prélever puisqu'il a considéré qu'une très grosse part de ces réserves provenait de l'impôt. Tant que nous serons dans une ligne aux alentours de 100 ou 110 jours, il n'y aura pas trop de danger. Mais si on augmente trop nos réserves, on s'expose à un prélèvement.

(arrivée de Madame Hélène Pélissard)

J'accueille Hélène Pélissard qui est conseillère régionale et première vice-présidente du Conseil départemental du Jura. Je salue également la présence de Franck David que vous connaissez bien en tant que vice-président en charge de l'agriculture et de Jérôme Fassenet, président de la commission agricole du Conseil départemental. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

Nous allons mettre aux voix le tableau qui vous a été présenté.

Compte financier - vote



APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2016

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour :

AFFECTATION du résultat 2016 en réduction du déficit antérieur pour **148 892 €**

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour :

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 24-02-2017

14

Ces tableaux font apparaître un résultat bénéficiaire de 148 892 €. Je vais mettre aux voix l'approbation du compte financier. Y a-t-il des voix contre ? Y a-t-il des abstentions ?

Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 2 abstentions

Le compte financier de l'exercice 2016 est approuvé.

Vous avez des petits cartons rouges pour voter contre, orange pour s'abstenir et verts pour voter pour. Il n'y avait pas de délibération écrite ? Non. Sur l'affectation du résultat en réserve, y a-t-il des avis contre ? Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

L'affectation du résultat 2016 en réduction du déficit antérieur pour 148 892 € est votée à l'unanimité.

Je précise au passage que nous serons bien contents d'avoir ces réserves car 2017 sera peut-être une année plus difficile. Y a-t-il une autre délibération à prendre ? Non.

Merci pour cette partie financière. C'est tout de même un tour de force d'arriver au 24 février à établir nos comptes avec ce degré de précision. Je voulais vraiment féliciter l'équipe comptable de la maison pour sa rapidité d'exécution qui n'enlève rien à la précision des chiffres.

Présentation et vote de la délibération relative à la création d'un pôle de services communs régionaux au sein de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Le deuxième point à l'ordre du jour porte sur la présentation et l'adoption d'une délibération relative à la création d'un pôle de services communs au sein de la Chambre régionale d'agriculture. C'est un peu technique. Nous avons beaucoup parlé au cours de l'année 2016 de la construction régionale. Elle n'est pas aboutie puisqu'elle se poursuit en 2017. Je l'évoquerai dans mon rapport d'orientation. Nous avons besoin d'un peu de formalisme malgré tout pour mettre en place un certain nombre de services organisés entre les Chambres départementales. La grande région Bourgogne Franche-Comté compte huit départements pour sept Chambres d'agriculture, puisque le Doubs a fusionné avec le Territoire de Belfort. Je vais laisser la parole à François pour vous expliquer tout cela.

Monsieur François Gaudron,

Le président m'a demandé de vous résumer cette délibération de sept pages de la façon la plus simple possible.

Présentation du diaporama ci-dessous par François Gaudron



Projet pôle services communs régionaux (1/2)

Article 1 : Création - dénomination - durée

Article 2 : Objet - Compétences du pôle de services communs régionaux
A sa création, deux services :

- Innovation - Recherche - Développement
- Pôle Régional

Article 3 : Extension du pôle de services communs régionaux

Article 4 : Fonctionnement des services communs régionaux

- Comité de gestion
- Directeur référent
- Pôle de compétences et responsable

Session Chambre d'Agriculture du Jura
du 24-02-2017 11

Projet pôle services communs régionaux (2/2)

Article 5 : Budget des services communs régionaux et des pôles de compétences

- Nomenclatures budgétaires
- Responsabilités budgétaires
- Participation financière des chambres départementales

Article 6 : Retrait - Dissolution d'un service commun régional

Article 7 : Caducité des délibérations antérieures

Article 8 : Evaluation

Des Chambres d'Agriculture du Jura
du 24-02-2017

17

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci. Je suppose que vous avez compris l'essentiel. C'est un cadre essentiellement juridique pour nous permettre de mutualiser un certain nombre de moyens entre les Chambres d'agriculture départementales. Il y en aura d'autres à créer à l'avenir et probablement sur le service forestier. Cela fait partie des dossiers qui sont sur la table du ministre en ce moment et qui pourraient se concrétiser courant 2017. Nous sommes dans l'attente de la signature d'un décret. C'est pour cette raison que cela ne figure pas en tant que tel dans la délibération d'aujourd'hui.

(arrivée de Monsieur Gilbert Barbier)

Nous accueillons le sénateur Barbier. Merci Gilbert de ta présence. S'il n'y a pas de question, je vais mettre aux voix cette délibération.

Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie. Je la considère comme adoptée.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

La délibération relative à la création d'un pôle de services communs régionaux au sein de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté est adoptée à l'unanimité.

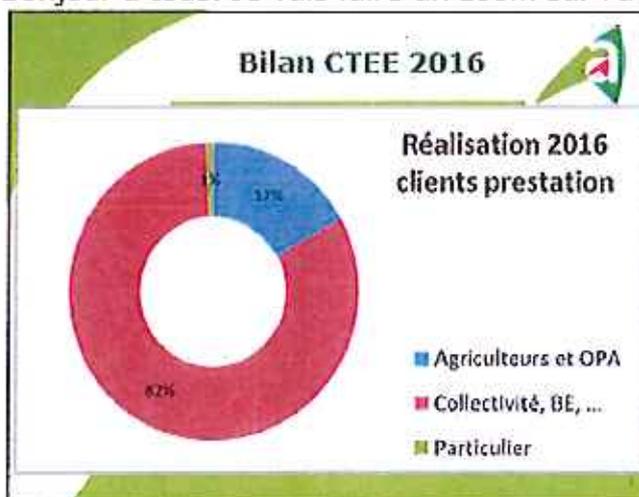
Présentation du bilan des activités 2016 et des perspectives pour 2017 de la Chambre d'agriculture du Jura

Monsieur Dominique Chalumeaux,

La session de début d'année, outre le fait qu'elle approuve les comptes, est également l'occasion d'un retour sur l'année écoulée, c'est un peu l'assemblée générale. Nous allons vous présenter maintenant les comptes rendus d'activités des différents services. Dans l'ordre, il y aura une introduction par les élus. Une projection est prévue. François (Lavrut) présente le service CTEE¹⁹. Vous disposez d'un document dans vos chemises.

Monsieur François Lavrut,

Bonjour à tous. Je vais faire un zoom sur l'activité du département CTEE.



L'ensemble des actions s'inscrit dans un cadre global des actions de la Chambre d'agriculture. Ce n'est pas parce qu'on est dans le département CTEE qu'il n'y a pas de lien fort avec toutes les prestations en direction des agriculteurs. À chaque fois que la Chambre d'agriculture conduit une action, il y a des services et un cadrage, mais c'est une action globale au service des territoires et des agriculteurs.

Il s'agit d'accompagner, conseiller et répondre à une demande d'intérêt global, qu'elle émane des collectivités, des territoires et indirectement des agriculteurs et de l'agriculture du département. Ce service est piloté par Arnaud Thevenier et c'est un métier en forte évolution. Ce sont des dossiers que nous n'avons pas forcément avant. Marcel (Marguet) parlera notamment d'AgriLocal. Nous parlerons de définir des espaces stratégiques agricoles ou encore d'énergies renouvelables. Il s'agit donc de nouveaux métiers.

Je félicite l'équipe d'Arnaud pour son travail. La Chambre d'agriculture est obligée de préparer cette mutation dans les années que nous sommes en train de vivre.

¹⁹ Collectivités, territoires, énergie, environnement



Je vais faire un focus sur la partie environnement et énergie et les dossiers importants de l'année 2016. Un gros dossier concerne l'ensemble des captages prioritaires. Nous sommes en ligne directe pour trouver des solutions sur l'amélioration de la qualité de l'eau. Nous sommes en général missionnés par une collectivité ou un syndicat des eaux.

Nous restons au contact des agriculteurs pour leur permettre de modifier leurs pratiques et de répondre à l'objectif d'une bonne qualité de l'eau. Cet enjeu intéresse l'ensemble des citoyens, y compris les agriculteurs. Mon deuxième focus concerne le travail avec la FDCL²⁰ sur les opérations pilotes sur la fruitière de Rix-Trébief. Une deuxième action est en cours. Ce sont des dossiers nouveaux qui découlent des plans d'épandages ou des boues de fromageries. Concernant le dossier relatif au changement climatique, un colloque a eu lieu pour la première fois dans le Jura. Tous les scientifiques s'accordent à dire qu'il y aura des évolutions importantes du climat dans les années qui viennent. Pour l'agriculture, il y a deux volets : comment s'adapter à ce changement climatique et comment agir collectivement pour que le changement climatique ait le moins d'impacts possibles.

Le dernier point concerne la partie énergie. Quelques projets de méthanisation démarrent dans le Jura. Ils suscitent une forte attente. La France n'est pas sur le même plan d'égalité que d'autres pays. Au regard des rachats d'énergie en Suisse, on comprend pourquoi il y a beaucoup de méthaniseurs alors que cela ne démarre pas vraiment en France, y compris sur le photovoltaïque.

Cependant, on s'attache à faire avancer ce dossier. Il me semble que c'est un dossier d'avenir. Il représente un complément de revenus pour les agriculteurs et une solution pour endiguer le changement climatique. Je passe la parole à Arnaud qui va développer techniquement le dossier.

Monsieur Arnaud Thevenier,

Merci François. Nous allons faire une présentation à deux voix avec Élodie Matter. Marcel Marguet interviendra également sur la partie territoires.



Pour la présentation de l'activité, nous souhaitons faire état des résultats concernant l'activité du département CTEE. Vous avez un récapitulatif depuis 2012 de la partie qui est facturée et des parties partenariat qu'on appelle conventions. Vous constatez que, depuis 2014, on a passé un plafond d'activité au-dessus de 300 k€.

²⁰ Fédération départementale des coopératives laitières

Cette année, il y a un décalage de facturation de certaines actions non finalisées car nous facturons en fin de mission. Globalement, on reste sur les mêmes niveaux d'activités. Je vais vous présenter les bénéficiaires du service apporté par la Chambre d'agriculture. Il faut noter que cela se diversifie. Depuis deux ans, on assure un accompagnement pour la gestion des suivis de consommation pour le compte des deux ASA²¹.

Il y a un accompagnement auprès des associations foncières de remembrement sur toutes les problématiques de cours d'eau. Cela a été annoncé en 2015. On l'a développé sur 2016 et on continue sur 2017. Ensuite, il y a l'accompagnement des collectivités territoriales et des bureaux d'études avec le lancement de conseils juridiques. Les particuliers nous sollicitent aussi sur des conseils.

Voici la répartition en pourcentage par thématique des prestations réalisées par la Chambre d'agriculture pour 2016. Il y a deux pavés importants, comme l'a précisé François Lavrut en introduction. L'eau potable concerne la partie qui fait 32%. Le suivi d'épandage des boues de stations d'épuration représente 38%. La Chambre d'agriculture assure à peu près 90% du marché de suivis agronomiques sur la filière épandage agricole. Nous sommes prestataires des collectivités territoriales ou de groupements qui assurent pour le compte de la collectivité le suivi de la station d'épuration.

Il y a d'autres thématiques. Les thématiques sur les cours d'eau n'existaient pas mais commencent à se développer. Il y a l'animation de groupes, la FDGDON²², les ASA, le conseil juridique, le pastoralisme, la méthanisation. Il y a des choses qui se développent autour de l'énergie. Il y a aussi toute une part concernant le diagnostic territorial agricole et cartographie. Pour faire écho aux propos introductifs de Monsieur le maire, cela concerne toute la partie accompagnement des collectivités sur la compréhension de leur territoire et la mise en avant des enjeux agricoles. Dans le cadre du PLUI²³, on réalise pour le compte du bureau d'études et de la collectivité un état des lieux et une mise en avant des enjeux pour l'agriculture.

Il faut noter que la partie partenariat enregistre une évolution de 20% sur le montant des conventions. C'est essentiellement lié à une optimisation des cofinancements pour mieux financer nos actions. On ne fait pas forcément plus d'actions mais on les finance mieux.

Vous constatez que les montants de facturation sont stables depuis 2014. Il y a un léger décalage de facturation sur 2017. Les objectifs sont atteints par rapport à ce qui a été fixé. Les moyens sont constants, voire légèrement en baisse.

Il nous reste toujours les mêmes locomotives à savoir les captages et les boues. François Lavrut a évoqué la mobilisation des équipes du département CTEE avec la transversalité de fonctionnement pour la PAC et le plan de fumure. Ce sont des équipes transversales qui appuient collectivement le fonctionnement.

Je vais laisser la parole à Élodie pour vous présenter l'équipe environnement.

²¹ Associations syndicales autorisées

²² Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles

²³ Plan local d'urbanisme Intercommunal

Madame Élodie Matter,



Merci. Je vais vous présenter quelques exemples d'actions menées en 2016 par l'équipe énergie et environnement. C'est un aperçu qui n'est pas exhaustif. Nous avons fait bien d'autres choses mais nous avons choisi de réaliser un focus sur ces actions cette année.

Un premier type d'actions concerne l'animation de programmes d'actions sur les captages prioritaires.

La Chambre d'agriculture a animé des programmes d'actions sur 6 captages prioritaires répartis sur l'ensemble du territoire départemental. Nous avons la chance d'avoir une qualité d'eau plutôt bonne dans le Jura. L'enjeu est donc de maintenir cette qualité d'eau et même de l'améliorer un peu en accompagnant les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. On fonctionne en binôme. Un animateur est chargé de la mise en œuvre du programme d'actions et du lien avec l'ensemble des partenaires. Sur les actions plus techniques, nous faisons appel à un agronome qui va vraiment travailler avec les agriculteurs sur leurs pratiques. Par ailleurs, des diagnostics de pression agricole ont été réalisés sur trois nouveaux captages prioritaires. Nous intervenons également sur 5 autres captages du département. La couverture est donc assez large sur cette thématique des captages.

Le deuxième sujet concerne la conduite d'opérations pilotes financées par l'Agence de l'eau en partenariat avec la FDCL. En 2016, une telle opération a été menée sur la « coopérative des pâturages de Nozeroy » de Rix-Trébief. Les 22 adhérents de cette coopérative ont fait l'objet d'un diagnostic transversal de leur exploitation en focalisant sur cette notion de qualité d'eau. Leur programme d'actions a été construit avec l'ensemble des agriculteurs pour contribuer à cette qualité d'eau.

Le dernier point que l'on souhaitait mettre en avant concerne la journée du changement climatique co-organisée par la Chambre d'agriculture et la FDGEDA²⁴ en décembre dernier. L'objectif, au travers de cette journée, était de sensibiliser les agriculteurs et, plus largement, l'ensemble des acteurs du monde rural dont les collectivités, sur ce changement climatique, ses effets sur les exploitations agricoles et les adaptations possibles pour atténuer et s'adapter à ce changement climatique. Soixante-dix personnes ont assisté aux présentations de la matinée.

Une étude avait été faite spécifiquement dans le Jura avec une projection à horizon de la fin du XXIème siècle quant à l'évolution du climat et ses impacts sur les exploitations agricoles et leur fonctionnement. Une quarantaine de personnes a travaillé en ateliers l'après-midi pour poursuivre la réflexion.

²⁴ Fédération départementale des groupements d'étude et de développement agricole



Il y a de nombreuses perspectives pour cette équipe pour 2017. Nous avons évoqué le changement climatique sur lequel nous avons conduit une sensibilisation en fin d'année dernière. L'objectif pour cette année est de poursuivre la réflexion et d'envisager la façon dont la Chambre d'agriculture peut se doter d'outils pour mieux comprendre ce changement climatique, agir et accompagner les agriculteurs dans ce processus d'atténuation et d'adaptation.

En 2017, il va s'agir aussi de répondre à la sollicitation de la filière Comté pour tout ce qui touche au suivi agronomique des boues de fromageries. Nous avons déjà une expertise assez poussée. Nous sommes très reconnus sur la valorisation des boues de stations d'épuration. Nous allons transposer cette expertise au suivi des boues de fromageries.

Nous allons poursuivre l'activité sur les captages. Il y a déjà pas mal de choses qui se font. L'enjeu est de mieux structurer cette activité pour être plus efficaces et monter en compétence pour apporter un conseil pertinent aux agriculteurs. Il s'agit de leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques de façon pertinente par rapport au maintien de la qualité de l'eau.

Enfin, comme on l'a évoqué en introduction, tout ce qui touche à l'énergie représente un enjeu fort aujourd'hui. Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont un enjeu fort pour les exploitations agricoles. Nous avons fait un gros effort de structuration de l'accompagnement que l'on peut apporter aux projets de méthanisation en fin d'année 2016. Il va s'agir en 2017 de les développer sur le territoire et d'être en mesure d'accompagner au mieux les projets individuels et collectifs qui émergent sur le territoire. Il y a d'autres énergies potentielles à exploiter aujourd'hui. Je pense au photovoltaïque et au bois énergie et nous souhaitons également accompagner ces projets qui ont du potentiel sur notre territoire.

Monsieur Marcel Marguet,

L'équipe territoires est là pour créer des partenariats avec les collectivités pour répondre à certaines demandes, notamment sur l'alimentation de proximité. Nous mettons nos compétences en urbanisme à disposition de ces collectivités. Nous proposons une mise en œuvre d'espaces tests agricoles et de développement économique pour l'agriculture.

Madame Élodie Matter,

Je vais faire un focus sur trois actions. Je rappelle que ce n'est pas exhaustif. La première action concerne le déploiement du dispositif Agrilocal en partenariat avec le Conseil départemental. Il s'agit d'une plateforme via internet destinée à faciliter la mise en relation entre les producteurs et la restauration collective.



En 2016, l'objectif était de faire un secteur test pour déployer cet outil sur sept collèges du département, essentiellement dans le Revermont et la Petite Montagne. Côté Chambre d'agriculture, nous avons contribué à recenser des producteurs diversifiés pouvant potentiellement s'inscrire dans cette démarche. Nous les avons contactés pour leur expliquer le projet et voir s'ils étaient intéressés.

Nous les accompagnons également pour qu'ils se forment et rentrent dans cette démarche pour s'inscrire sur cette plateforme Agrilocal.

Le deuxième exemple porte sur l'animation des groupes de développement. Le département du Jura compte sept groupes de développement agricole qui couvrent presque la totalité du territoire. Ils comptent environ 400 adhérents au total. Ceci a été formalisé il y a quelques années, mais il y a de nombreuses années que nous accompagnons ces groupes de développement. En 2016, on peut citer, outre l'émergence de trois GIEE²⁵ labellisés, plusieurs actions qui ont été menées. Il y a eu des journées techniques (« destruction des couverts », « semis directs »), des visites de bâtiments, des voyages d'étude, des groupes de réflexion, notamment autour de l'amélioration du tarissement ou des médecines alternatives en élevage. Il y a eu également la conduite d'essais, de démonstrations, de formations, notamment autour de l'herbe avec les groupes des plateaux.

Enfin, le dernier exemple. La Chambre d'agriculture a contribué à l'émergence de plusieurs projets territoriaux en 2016. On va les citer rapidement. Trois GIEE ont émergé et ont été labellisés en 2016 suite au dépôt des dossiers. Nous allons donc pouvoir passer aux actions opérationnelles en 2017. Il y a eu l'émergence d'actions autour de la valorisation du bois de haies sur le premier plateau. Une autre action en faveur des espaces tests agricoles a émergé en 2016 et deviendra opérationnelle en 2017. Les espaces tests agricoles permettent aux agriculteurs de tester leur activité avant de passer à une installation sur notre territoire.

Il y a eu l'émergence du concours des prairies fleuries. Nous avons travaillé avec deux communautés de communes, la Petite Montagne et Bresse-Revermont, sur l'organisation de ces concours qui se tiendront en 2017. L'objectif est de valoriser des prairies présentant à la fois des qualités agronomiques et environnementales.

La Chambre d'agriculture a participé à la dynamique de start-up de territoire conduite par le Clus'Ter Jura. Nous avons apporté des compétences techniques liées à l'animation pour contribuer à l'émergence de cinq projets sur le territoire. La première perspective pour 2017 est d'aller vers des conventions cadres de partenariat avec les collectivités sur notre territoire.

Il s'agit de sortir d'une logique d'intervention au coup par coup en se projetant sur des partenariats dans la durée.

²⁵ Groupements d'intérêt économique et environnemental

Les champs qui nous semblent être pertinents portent sur les communautés de communes et le Parc naturel régional. L'idée est de se projeter dans la durée pour répondre de façon globale et concertée à toutes les attentes et tous les besoins des collectivités.



Un autre axe fort sur 2017 sera l'alimentation de proximité. Nous sommes sollicités par les collectivités sur le secteur du lédonien, du dolois ou encore du Parc naturel régional pour structurer des filières d'alimentation de proximité. Nous sommes également de plus en plus sollicités par les projets privés. Des agriculteurs souhaitent se diversifier en faisant de la transformation à la ferme et de la vente directe. Il y a vraiment un gros potentiel de développement de cette alimentation de proximité et nous allons y répondre en 2017.

Un autre enjeu serait de parvenir à valoriser nos compétences en urbanisme que nous avons développées dans le cadre de la mission consulaire de la Chambre d'agriculture. L'idée est de valoriser ces compétences pour aller plus dans de l'accompagnement et de la prestation auprès des différents acteurs.

La mise en œuvre des espaces tests agricoles est un projet qui a émergé en 2016. En 2017, nous allons passer dans l'opérationnel. Nous allons réellement mettre en œuvre ces espaces tests agricoles sur le secteur lédonien.

Enfin, nous proposerons des prestations autour du développement économique. Une première expérience a déjà été faite en 2016 avec la communauté de communes du Val d'Amour. L'idée est de voir comment la Chambre d'agriculture peut contribuer au développement économique sur les territoires.

Monsieur Denis Legrand,

Pour le département HPE²⁶, je vais passer la parole à Christophe concernant la partie productions.

Monsieur Christophe Buchet,

Bonjour à tous. Je vais vous présenter très rapidement le département. Il est en charge de l'ensemble des actions et des prestations liées aux agriculteurs. Il s'agit d'accompagner et de conseiller dans leurs projets les agriculteurs mais aussi, pour une part importante, les porteurs de projets. Nous intervenons sur les installations et les transmissions. Je souligne que nous avons changé de responsable, suite au départ d'Alain Maire-Amiot. Denis Legrand a pris en charge le département. Je souligne le travail des équipes et de leurs deux responsables, Thierry Dubief et Frédéric Demarest, ainsi que leur implication dans les différents dossiers.

Il n'est pas facile de dresser le bilan.

²⁶ Hommes, produits, entreprises

Nos actions et nos prestations varient beaucoup en fonction de l'économie et de la demande des agriculteurs au-delà de tout ce que l'on peut proposer habituellement en matière d'agronomie, de conseils en bâtiments ou encore d'installation. Nous devons nous adapter aussi à ces demandes. J'en profite pour souligner la mise en place d'Agrilean. À travers cette action, on travaille sur l'efficacité technique et économique des agriculteurs. C'est une action que nous avons engagée en partenariat avec CERFRANCE alliance comtoise et Jura conseil élevage. Il y a eu un travail de plus en plus important sur l'accompagnement de l'agriculture biologique. C'est un domaine qui suscite de plus en plus de demandes. Denis, je te laisse continuer.

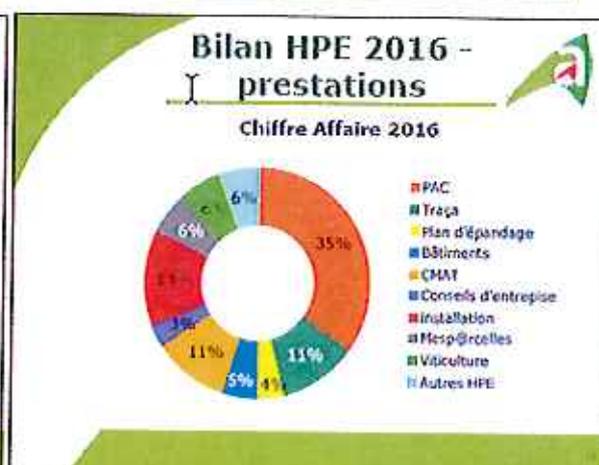
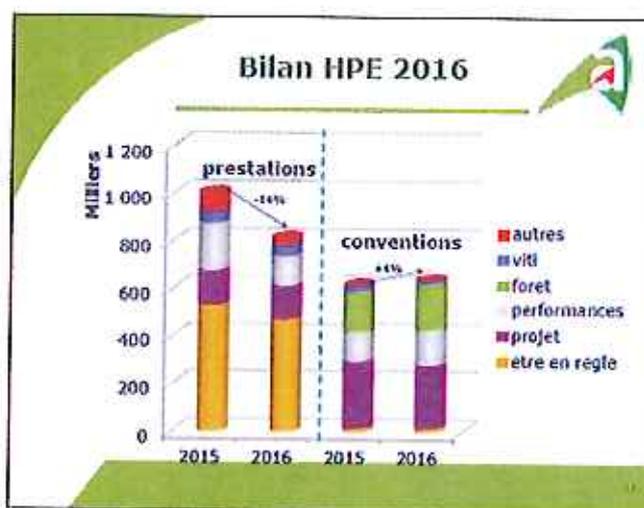
Monsieur Denis Legrand,

Merci Christophe. Je vais reprendre les chiffres globalement pour le département HPE.

Il y a une baisse des prestations de 14% et une augmentation des conventions. Ce sont surtout les parties PAC et plans d'épandages qui baissent. On le retrouve sur les graphiques et je ne vais pas les détailler davantage étant donné que nous en avons parlé tout à l'heure.

Je rappelle que la baisse des prestations intervient après une année PAC exceptionnelle.

On a bien une augmentation de 4% des conventions pour 22 k€.



On a atteint au niveau de l'ensemble du département HPE 92% des objectifs fixés en début d'année. Il y a toujours les locomotives que sont la PAC, les ATE²⁷, la maîtrise de la fertilisation, le dossier installation et le contrôle des machines à traire. Ce sont les quatre locomotives qui fonctionnent dans le département.

Au niveau de la répartition du chiffre d'affaires des prestations, la PAC représente 35%. C'est vraiment la grosse locomotive. Ensuite, ça se répartit de façon assez variée. C'est notre force, mais aussi notre problématique !

²⁷ Appuls techniques à l'épandage

Treize pour cents pour l'installation, 11% pour le contrôle des machines à traire, 11% pour Traçaculture et Traçaprairie, c'est-à-dire les ATE. C'est assez diversifié.

Je vais maintenant passer la parole à Thierry pour l'équipe être en règle. Il va nous présenter les principales réussites de 2016 et les perspectives 2017.

Monsieur Thierry Dubief,

Merci Denis. Je vais faire un zoom sur les portes ouvertes bâtiments. C'est une action conduite par la Chambre d'agriculture depuis plusieurs années. L'objectif est de montrer des réalisations. Chaque année, un thème technique différent est choisi. L'année dernière, nous avons fait deux visites sur le canton de Clairvaux les Lacs. Le premier thème consistait à montrer un bâtiment que l'on appelle "grand troupeau".

Réussites & Perspectives
Equipe être en règle

Journée **Portes ouvertes Bâtiments** :
une réussite avec 120 agriculteurs participant sur les 2 visites

100%

C'est un bâtiment qui loge plus de 100 vaches laitières. L'après-midi, nous avons déroulé un thème sur les bâtiments économes à coûts très réduits.

Ces journées sont vraiment l'occasion d'échanger avec les agriculteurs. L'an dernier, nous avons accueilli 120 d'entre eux. Nous avons également accueilli les scolaires provenant des lycées agricoles et des maisons familiales. C'est vraiment une journée d'échanges. C'est également une vitrine pour la Chambre d'agriculture. Nous sommes effectivement en capacité de démontrer nos savoir-faire en matière d'accompagnement et de conseil sur les bâtiments.

Réussites & Perspectives
Equipe être en règle

Déclaration de surfaces agricoles

Parcelle	Superficie (ha)	Superficie agricole utile (SAU)	Superficie agricole hors exploitation (SAHE)	Superficie agricole hors exploitation (SAHE)
1	100	100	0	0
2	100	100	0	0
3	100	100	0	0
4	100	100	0	0
5	100	100	0	0
6	100	100	0	0
7	100	100	0	0
8	100	100	0	0
9	100	100	0	0
10	100	100	0	0
11	100	100	0	0
12	100	100	0	0
13	100	100	0	0
14	100	100	0	0
15	100	100	0	0
16	100	100	0	0
17	100	100	0	0
18	100	100	0	0
19	100	100	0	0
20	100	100	0	0
21	100	100	0	0
22	100	100	0	0
23	100	100	0	0
24	100	100	0	0
25	100	100	0	0
26	100	100	0	0
27	100	100	0	0
28	100	100	0	0
29	100	100	0	0
30	100	100	0	0
31	100	100	0	0
32	100	100	0	0
33	100	100	0	0
34	100	100	0	0
35	100	100	0	0
36	100	100	0	0
37	100	100	0	0
38	100	100	0	0
39	100	100	0	0
40	100	100	0	0
41	100	100	0	0
42	100	100	0	0
43	100	100	0	0
44	100	100	0	0
45	100	100	0	0
46	100	100	0	0
47	100	100	0	0
48	100	100	0	0
49	100	100	0	0
50	100	100	0	0
51	100	100	0	0
52	100	100	0	0
53	100	100	0	0
54	100	100	0	0
55	100	100	0	0
56	100	100	0	0
57	100	100	0	0
58	100	100	0	0
59	100	100	0	0
60	100	100	0	0
61	100	100	0	0
62	100	100	0	0
63	100	100	0	0
64	100	100	0	0
65	100	100	0	0
66	100	100	0	0
67	100	100	0	0
68	100	100	0	0
69	100	100	0	0
70	100	100	0	0
71	100	100	0	0
72	100	100	0	0
73	100	100	0	0
74	100	100	0	0
75	100	100	0	0
76	100	100	0	0
77	100	100	0	0
78	100	100	0	0
79	100	100	0	0
80	100	100	0	0
81	100	100	0	0
82	100	100	0	0
83	100	100	0	0
84	100	100	0	0
85	100	100	0	0
86	100	100	0	0
87	100	100	0	0
88	100	100	0	0
89	100	100	0	0
90	100	100	0	0
91	100	100	0	0
92	100	100	0	0
93	100	100	0	0
94	100	100	0	0
95	100	100	0	0
96	100	100	0	0
97	100	100	0	0
98	100	100	0	0
99	100	100	0	0
100	100	100	0	0

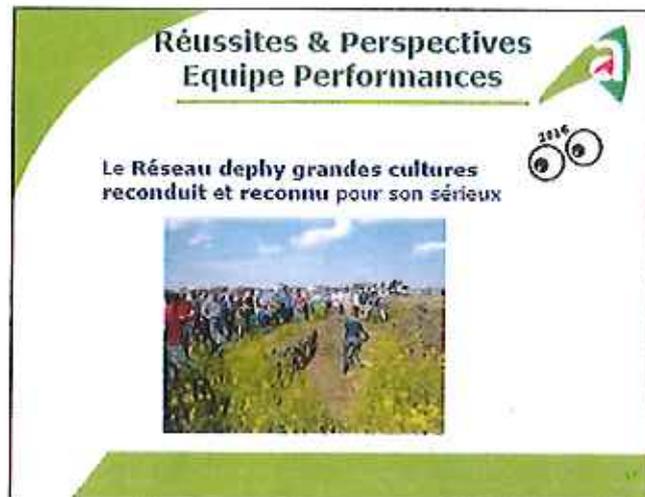
En route pour 2017

Conforter et Maintenir l'accompagnement à la déclaration PAC

Quant aux perspectives, nous allons reconduire, comme c'est le cas depuis plusieurs années, l'accompagnement des agriculteurs dans leur déclaration PAC. Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est un moment important pour eux. Cette déclaration représente des enjeux économiques importants. Ce dispositif mobilise une vingtaine de conseillers en interne et quelques vacataires supplémentaires. C'est toujours une grosse activité.

Ce n'est pas simple car la réglementation des dossiers PAC est compliquée et évolue quelquefois en cours de campagne. Cela nous demande une concentration et une qualité de travail certaines.

Pour l'équipe performances, nous avons souhaité mettre en avant le réseau DÉPHY grandes cultures. C'est un groupe composé d'une douzaine d'agriculteurs situés sur la plaine dans le cadre du plan Ecophyto 2. Leur objectif est de travailler sur la réduction des phytosanitaires. C'est un groupe tête de pont. Il est là pour travailler sur les systèmes avec l'appui d'un ingénieur pour tester différentes choses.



Ces tests sont amenés à être vulgarisés ensuite. Dans le Jura, un groupe a très bien fonctionné durant cinq ans. Il a été reconduit sur le nouveau plan Ecophyto pour la campagne 2016-2020 et pour poursuivre le travail engagé. Il sera en lien avec les GIEE en cours de constitution.

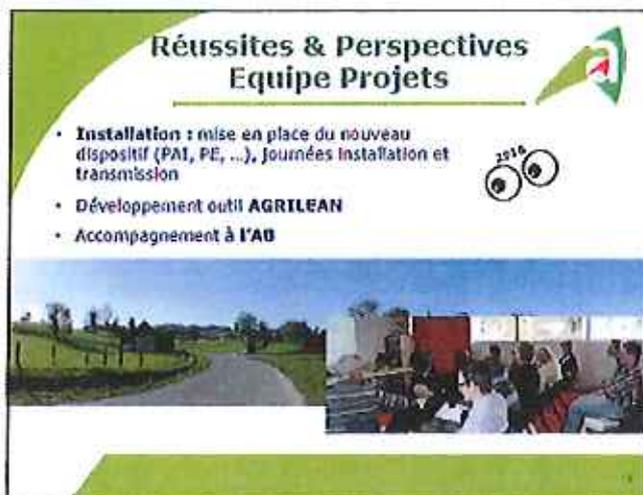


Quant aux perspectives, je vais faire un zoom sur les plans d'épandages. Il y a de plus en plus de demandes pour plusieurs raisons. La première est purement réglementaire. De plus en plus d'exploitations ont des troupeaux de plus de 50 vaches laitières. Je crois que la moyenne au niveau de Jura conseil élevage était de 54 ou 56 vaches lors de l'assemblée générale.

Ces éleveurs doivent réglementairement avoir un plan d'épandage. La taille moyenne des troupeaux augmente. Certains agriculteurs nous demandent des plans d'épandages dans différentes actions pour maîtriser l'épandage des déjections. C'est un document qui cartographie l'exploitation et permet de déterminer les surfaces aptes à l'épandage, les surfaces qui en sont exclues pour des raisons réglementaires, mais aussi pour des raisons techniques. À la clé, il y a du conseil de fertilisation selon les types de sols et la nature des effluents. Le conseil ne porte pas uniquement sur la réglementation. On apporte aussi de l'information sur les sols, les types d'épandages, les matériels, etc. Et nous sommes beaucoup sollicités sur ces dossiers.

Monsieur Frédéric Demarest,

Je vais présenter quelques éléments sur ce que nous pouvons faire dans l'équipe projets (ancienne équipe économie).



Notre grosse activité concerne l'installation. Trois ETP y sont consacrés. L'installation est actuellement en pleine mouvance et en pleine réforme. On passe d'un dispositif à un autre. Un des enjeux est la gestion de ce dispositif.

Je vais donner quelques chiffres. C'est du primo accueil de tous ceux qui veulent venir nous voir à raison de 170 accueils physiques reçus à la Chambre d'agriculture.

S'y ajoutent de nombreux mails et contacts téléphoniques. Cela représente 66 dossiers de PPP²⁸ nécessitant l'accompagnement des jeunes vers des formations en lien avec des partenaires tels que l'ADFPA²⁹. Ensuite, ce sont 46 dossiers d'installations aidées qui ont été montés cette année. Nous essayons de travailler avec les installations non aidées.

Nous créons également des évènementiels en travaillant avec tous les lycées d'enseignement agricole du Jura ainsi qu'avec les maisons familiales. Depuis deux ou trois ans, nous mettons en place une journée installation avec de nombreux partenaires qui travaillent sur l'installation. La DDT, qui est présente aujourd'hui et qui est un peu notre tutelle, y participe. Cent soixante-dix jeunes viennent rencontrer des agriculteurs et divers professionnels pour parler de l'installation qui est tout de même complexe à appréhender. Elle est malheureusement trop réglementaire.

Sur le volet transmission, nous rencontrons une cinquantaine de cédants tous les ans. Nous organisons également la promotion à travers une journée transmission. Nous disposons d'outils intéressants à la Chambre d'agriculture. L'outil transmission est une plateforme internet. Il y a une vingtaine d'exploitations qui tourne tous les ans et qu'on nous confie pour tenter de trouver des repreneurs. L'année dernière, il y a eu 30 000 visites sur les fermes du Jura, ce qui vous donne une idée de l'activité. Cela fait presque une centaine par jour ! Ce sont des outils développés au niveau national.

Au-delà de l'installation, il y a le développement d'Agrilean que l'on a déjà évoqué. On peut faire la lumière sur les partenariats que nous essayons de mettre en place avec les différents opérateurs économiques et techniques du département : Jura conseil élevage et CERFRANCE alliance comtoise sur l'outil Agrilean et sur l'audit, pour les exploitations les plus en difficulté, du fait de la conjoncture actuelle.

La Chambre d'agriculture du Jura a embauché un chargé de mission sur l'outil Agrilean. Cent quatre-vingt enquêtes ont été réalisées sur la Haute-Saône et le Jura. C'est un projet partenarial Franche-Comté et Suisse. Nous avons essayé de développer un outil de conseil qui permette d'aller plus rapidement et de faire du conseil dans des trajectoires de réussite technico-économique.

On ne peut pas ne pas parler de l'agriculture biologique. Depuis ces deux ou trois dernières années, il y a de plus en plus de demandes d'agriculteurs souhaitant se diriger vers ce mode de production.

²⁸ Plan de professionnalisation personnalisé

²⁹ Association départementale de formation et de perfectionnement en agriculture

Ils ont été préparés par tous les accompagnements qu'on a vus tout à l'heure, avec Thierry Dubief, avec les groupes DEPHY, les réductions de doses, etc. À un moment donné, certains décident de passer le pas. Nous avons reçu environ 150 contacts sur le Point Info Bio l'an dernier. Nous réalisons aussi des références sur le maraîchage, sur les grandes cultures, sur la viticulture ou encore sur le lait. Il y aurait beaucoup à faire sur beaucoup d'autres petites productions. L'an dernier, on a enregistré 26 conversions en agriculture biologique sur le Jura. Beaucoup se sont faites en vaches allaitantes, quelques-unes en viticulture et en maraîchage. Il y en a également en chèvres, en arboriculture, en pépinières, en escargots, etc. C'est très diversifié. Nous essayons de faire de la sensibilisation et des portes ouvertes sur toutes ces thématiques pour accompagner au mieux les agriculteurs intéressés pour aller dans cette voie. Le travail sur l'agriculture biologique est rendu possible grâce au soutien financier du Conseil départemental. Je remercie les représentants qui sont présents. Sans eux, on ne pourrait pas travailler de cette façon. Nous organisons beaucoup de formations sur l'agriculture biologique. Cette année, nous avons accompagné et nous continuerons d'accompagner deux coopératives laitières qui se posent la question d'un passage à la bio. Nous réalisons des portes ouvertes dont une a eu lieu le 16 février dernier à Amange. On a fait intervenir l'INRA sur des problématiques de désherbage grandes cultures. Nous sommes maintenant sur l'élevage avec une modélisation d'un suivi de trajectoire et de conversion pendant sept ans. Nous avons travaillé avec Jura conseil élevage pour la partie transversalité.



En projet pour 2017 dans la partie références intégrant les missions de notre service, il y a un référentiel du vigneron que nous mettons à jour. Un gros événement viticole va se mettre en place le 13 octobre prochain à Lons le Saunier. Toutes les OPA³⁰ de la filière se réunissent pour mettre en avant la filière viticole jurassienne.

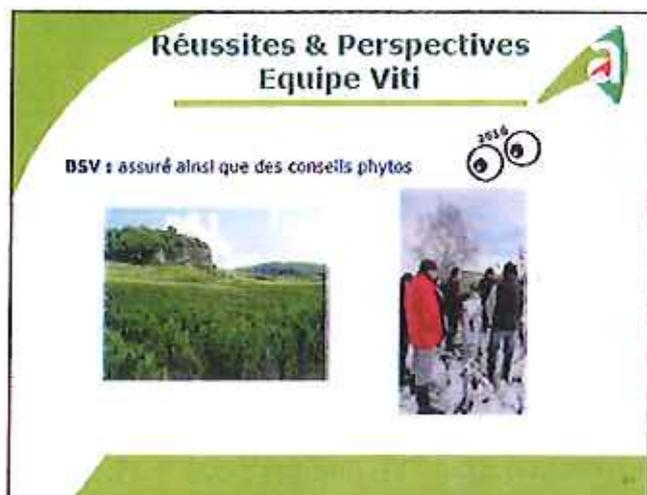
Dans ce volet, nous avons en charge toute la partie transmission dans le vignoble où un gros travail est à faire. Une étude transmission sera restituée à ce moment-là.

Nous travaillons au lancement de la prestation Agrilean sur le troisième trimestre 2017.

Monsieur Denis Legrand,

Merci Frédéric. Concernant la transmission et l'installation, je précise que la vidéo qui passait en début de session a été faite en 2016 et début 2017 par toutes les équipes installation et transmission de la région Bourgogne Franche-Comté. On la repassera à la fin pour ceux qui ne l'auraient pas vue.

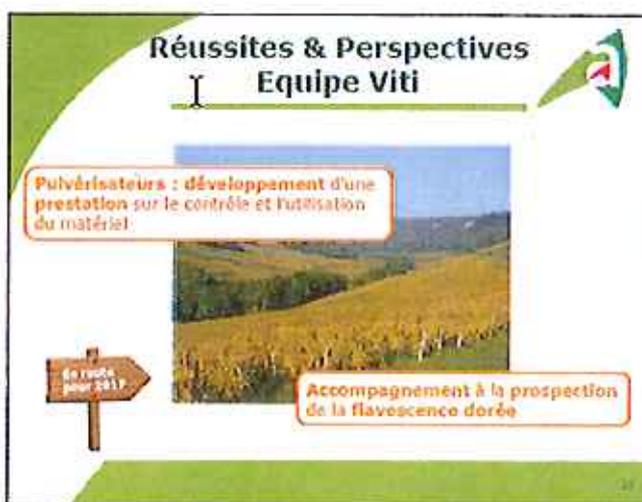
³⁰ Organisations professionnelles agricoles



Je vais présenter l'équipe viticulture puisque Daniel Cousin est excusé car il est au concours général agricole de Paris pour accompagner la présentation des vins. On aurait d'ailleurs pu mettre cette action sur la diapositive. On a préféré présenter le BSV³¹ qui est assuré depuis de longues années pour faire des observations de terrain. Ce sont ensuite les supports des conseils d'application de produits phytosanitaires ou autres pour régler les problèmes sanitaires que l'on peut constater au fil de la campagne culturale de la vigne.

C'est une des actions qui va beaucoup évoluer. Les BSV ont été refondus au niveau régional avec la fusion des régions. La partie vigne sera principalement assurée par la Bourgogne à l'avenir. C'était donc le moment de mettre notre BSV Jura en avant puisqu'il le sera un peu moins demain.

En matière de perspectives, l'équipe viticulture a choisi de mettre en avant le développement d'une prestation sur le contrôle et l'utilisation du matériel de pulvérisation. Il s'agit de tout ce qui tourne autour du pulvérisateur. Il y a beaucoup de choses à voir sur ce sujet, même si ce n'est pas nouveau.



Ce qui est nouveau mais qui ne fait pas forcément plaisir, c'est l'accompagnement à l'intropection autour de la maladie de la flavescence dorée. Elle est arrivée dans le vignoble jurassien et va malheureusement occuper les équipes une partie de l'année 2017.

³¹ Bulletin de santé du végétal



Au niveau de la forêt, Thomas Leplaideur est également excusé aujourd'hui.

Trois éléments sont vraiment les fers de lance de la forêt pour la Chambre d'agriculture au travers de l'ADEFOR³² du Jura en partenariat avec le CRPF. Le premier concerne l'année de fonctionnement de la fruitière de gestion forestière Haut-Jura Arcade. D'une quinzaine d'adhérents au départ, cette fruitière en compte aujourd'hui plus de soixante.

Ce sont surtout 200 hectares inscrits dans la fruitière forestière. L'adresse du site internet est *fruitiere-gestion-forestiere.fr*. L'objectif est d'asseoir cette fruitière, là où elle est aujourd'hui. On verra dans la diapositive suivante qu'il s'agit également de l'étendre géographiquement.

Une autre action récurrente sur l'équipe forêt concerne les ASA de dessertes forestières. Deux ASA ont été créées et huit sont accompagnées. Leurs projets sont animés dans le but de créer et de construire des routes d'exploitations forestières. Le plan régional forêt bois s'est mis en place en 2016. L'objectif était de réfléchir aux actions que chacun pouvait y mettre. Ce plan s'étendra de 2017 à 2027, il a généré beaucoup de réflexions en 2016.

Sur les perspectives, il y a des changements autour des règles financières qui entourent la forêt. Je ne vais pas m'étendre car le discours d'actualité du président vous donnera quelques éléments. Au niveau du département, cela va nous conduire à revoir la stratégie de l'association ADEFOR 39 qui est, je le rappelle, une association entre la Chambre d'agriculture et le CRPF.



Nous allons faire tout ce qu'il faut pour maintenir la dynamique ASA qui a fait ses preuves. Nous allons continuer et chercher à étendre la fruitière à tout le Haut-Jura. Cela commence à prendre...

Jean-Michel, je n'ai pas dit de bêtise ?

Monsieur Jean-Michel Bourg,

Je veux bien dire un petit mot parce que c'est ma dernière session en tant que représentant du collège forestier avec Patrick Bourgeois. Je vais repréciser ce qu'est la fruitière forestière. C'est une mutualisation des moyens de gestion forestière, d'exploitation forestière et de commercialisation.

³² Association pour le développement de la forêt

Un certain nombre de propriétaires se sont regroupés dans cet esprit de mutualisation et de gestion multifonctionnelle. Cette fruitière, qui a pu se lancer grâce à l'aide de la Chambre d'agriculture bien-sûr, du Département, de la communauté de communes Haut-Jura Arcade et du syndicat, est tout à fait dans l'axe du plan national forêt bois et du plan régional forêt bois en cours de déclinaison. Il y a une volonté de mobiliser plus de bois. Il y a une volonté de gérer mieux. Derrière tout cela, l'idée est de mutualiser les moyens au niveau de la petite propriété. C'est effectivement au niveau de la petite et moyenne propriété que se trouve l'essentiel de la réserve de bois mobilisable. Il faut continuer cette action qui a également une vision du développement de la ruralité. Les forestiers doivent rester très proches des agriculteurs et de l'agriculture en raison de la transversalité de tout ce qui concerne la forêt et l'agriculture.

Je n'insiste pas sur tous les éléments de transversalité, mais ils sont nombreux. Je ne sais pas si notre président en parlera tout à l'heure mais il est important que forestiers et agriculteurs restent unis et que la Chambre d'agriculture puisse développer ce service. Je profite ici de la présence des politiques pour exprimer une réflexion un peu plus personnelle. Je pense qu'un jour, la législation devra évoluer. En effet, être propriétaire forestier est différent d'être propriétaire d'un bien matériel. On est propriétaire d'un morceau d'écosystème, ce qui implique un certain nombre d'obligations. Cela m'amène à la transition écologique. Un jour, il faudra probablement deux actions du législateur. La première sera d'éviter les démembrements en succession. La deuxième, qui n'est pas une atteinte aux droits de propriété, est une obligation de gestion de la petite propriété dans ce cadre de mutualisation. Ce sont les messages que je souhaitais faire passer. Et il y a également urgence écologique.

(applaudissements)

Monsieur Denis Legrand,

Nous poursuivons le compte-rendu d'activités avec le département MRS³³.

Réussites & Perspectives MRS

2015

- **Vigilance sur toutes les charges**
- **Délais de production des comptes et de déclarations tenus et qualité assurée (aucune pénalité) + suivi mensuel**
- **Mise en route de l'outil Octagri par formation interne de tous les salariés**

Quelques actions sont menées de manière transversale pour faire fonctionner la boutique. On exerce d'abord une vigilance sur toutes les charges ; on l'a vu dans la présentation des comptes. Des délais de production de comptes et de déclaration sont tenus avec une qualité assurée. En cas de contrôle -et on en a-, nous n'avons jamais eu de pénalité ou si peu que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

On assure cette qualité de service ainsi qu'un suivi mensuel des comptes lors des bureaux qui ont lieu tous les mois. Une action interne très transversale concerne le développement de l'outil Octagri. Il permet de gérer nos clients et nos relations internes avec eux. La mise en route de l'outil a nécessité la formation en interne de tous les salariés. Ce sont des éléments importants quant au fonctionnement de la maison.

³³ Méthodes, ressources et secrétariat général

Pour l'avenir, nous avons parlé de la fusion des fonctions supports. On rentre dans le concret. Dès le 1^{er} janvier, les systèmes d'information ont été mis en route opérationnellement dans l'organisation régionale. Quatre de nos salariés changent d'employeur au 15 mai. Leurs missions vont perdurer le temps que tout cela se réorganise.

Le deuxième élément, c'est l'arrivée de nouveaux outils régionaux qui viennent aussi du national dans les Chambres d'agriculture. Il va falloir préparer cette arrivée. En parallèle à Octagri et aux formations internes, il va de nouveau falloir former les agents à l'utilisation de ces outils. Nous allons tenter de transférer nos bonnes pratiques ou au moins celles que nous considérons comme bonnes en région.



Et, vice-versa, nous allons essayer d'aller prendre toutes les bonnes pratiques des autres pour les ramener chez nous. Sur le consulaire et les politiques publiques, je laisse la parole à Dominique qui va introduire ce département.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Cela concerne en grande partie le rôle des élus. C'est la mission de représentation de la Chambre d'agriculture dans un premier temps à travers nos interventions et notre présence dans une multitude de réunions et à tous les niveaux, que ce soit départemental, régional ou national. C'est un volet extrêmement lourd de notre activité. Il mobilise une petite équipe au niveau des agents et des collaborateurs de la Chambre d'agriculture. Cependant, cela nécessite beaucoup d'interventions de leur part de manière un peu transversale. Ils nous aident à émettre des avis et à tenir des positions dans divers domaines qui sont de plus en plus complexes. Vous en avez eu quelques exemples assez compliqués en 2016.

La Chambre d'agriculture est présente par son président ou ses représentants dans une multitude d'instances. Nous devons également être de plus en plus présents à l'échelle régionale. C'est un investissement qui reste prioritaire. Nous ne devons absolument pas nous décourager par rapport à cela, même si on se rend parfois compte que c'est assez décevant au regard des victoires que l'on peut remporter. On intervient dans des domaines où il est de plus en plus compliqué de se faire entendre, reconnaître, écouter et de déboucher sur des solutions positives. Nous sommes plutôt dans un rôle défensif qu'offensif, en permanence, dans les différentes instances dans lesquelles nous pouvons siéger. Arnaud va nous donner quelques exemples.

Monsieur Arnaud Thevenier,



La première actualité 2016 a vu la mise en place à partir de juin d'un nouvel arrêté relatif aux zones vulnérables pour l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée. Vous avez la carte définitive liée à l'arrêté signé le 21 février dernier. À la session du mois de novembre, nous avons parlé des 36 communes envisagées. Il y en a 30 aujourd'hui suite à un travail partenarial entre le syndicalisme et la Chambre. Cette dernière avait commandité une étude hydrogéologique pour faire valoir une compartimentation de la masse d'eau sur la basse vallée du Doubs.

Elle a été acceptée par la DREAL³⁴ de bassin. De fait, cinq communes sortent du projet de zonage final et une autre commune sort pour d'autres facteurs. Vous avez en rouge les communes qui seront classées totalement. Vous avez en orange les communes qui seront classées partiellement. Reste à venir un arrêté complémentaire qui définira les sections cadastrales du zonage définitif. Je reviendrai ensuite sur l'enjeu.

Le second élément sur 2016 concerne la révision des zones défavorisées simples. Nous l'avons évoquée à la dernière session de novembre. Depuis cette date, l'argumentaire a porté ses fruits en réintégrant toutes les communes du premier plateau. Elles figurent en jaune. En novembre, c'était tout ce qui était en vert. Ont été réintégrées celles qui sont en jaune et, en partie, toutes celles qui sont en mauve clair et qui concernent tout le Revermont. Il reste en réflexion tout ce qui est en violet foncé, c'est-à-dire une grosse partie du Val d'Amour. L'enjeu est de faire valoir un critère de risque inondation en faveur de ce classement en zone défavorisée simple. Cela risque de donner encore lieu à des discussions. Les communes en rouge sont celles qui sortent et qui y étaient auparavant.

Les services de la Chambre d'agriculture ont participé à un argumentaire pédologique pour permettre la reconnaissance de cas de force majeure suite aux conditions climatiques du printemps dernier. Il s'agit de permettre que les semis soient reportés jusqu'au 15 juillet, si je ne dis pas de bêtise.

Je poursuis sur l'actualité. Nous exerçons une activité visant à rendre des avis sur les déclarations d'utilité publique liées aux périmètres de captages d'eau potable. Je souligne la bonne collaboration que nous avons avec l'ARS³⁵ sur la délégation du Jura. Elle nous permet, en amont des projets, d'avoir un bon échange et de pouvoir consulter préalablement les agriculteurs concernés pour faire émerger les problématiques, les partager par anticipation avec l'ARS et essayer de trouver, le cas échéant, des solutions alliant qualité de l'eau et économie agricole.

Les principaux points à noter sur l'urbanisme concernent les premiers avis sur des PLUI. Cela implique d'analyser dans un même délai non pas une commune mais quarante.

³⁴ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

³⁵ Agence régionale de la santé

Cela nécessite en matière d'organisation interne une autre réflexion. Les systèmes de concertation qui se mettent en route sont plus compliqués. Auparavant, on discutait à l'échelle de la commune. Aujourd'hui, imaginer une réunion où on discuterait sur 46 communes serait plus compliqué. La concertation reste à construire pour trouver des solutions qui permettent, au fur et à mesure de la construction du projet, de faire valoir les enjeux agricoles. Il faut éviter de devoir rendre un avis parfois défavorable en fin de parcours. Il est toujours très compliqué de faire valoir les enjeux à la fin. Dominique Chalumeaux a évoqué l'appui aux élus qui siègent dans les diverses commissions départementales : le CODERST³⁶, la CDPENAF³⁷, la CDNPS³⁸, etc. Les services apportent en amont une expertise et une analyse du dossier qu'ils transmettent à l'élu afin qu'il puisse siéger en commission.

En ce qui concerne les perspectives, il s'agit de poursuivre cette veille et cette réactivité sur les réformes territoriales en cours. Comme l'an dernier, les zones vulnérables n'étaient pas prévues en début d'année. Un décret ministériel est en perspective au sujet de la mise en place de zones prioritaires pour la biodiversité. Ce sont aussi des problématiques de zonage.



L'actualité est liée à la région et à la mise en place des COR³⁹ sur une dizaine de thématiques. C'est la contribution que peuvent apporter les élus et les services dans la réflexion. Cette dimension régionale va monter en puissance pour définir les positions stratégiques des Chambres d'agriculture.

Il y a bien sûr les bureaux tous les mois et les sessions.

Les points de vigilance restent axés sur toute la partie des PLU et des captages à travers les avis que rend la Chambre d'agriculture. Il y a aussi en perspective la dernière loi d'orientation agricole, la loi d'avenir 2014, avec l'intégration de l'enjeu "éviter, réduire, compenser". Le président y reviendra dans son discours. Cette année, l'enjeu vise l'application opérationnelle de la compensation collective agricole. Il y aura une réflexion sur sa mise en œuvre dans le Jura.

Nous avons engagé en 2016 un travail de concertation avec les élus des collectivités concernées, les professions agricoles et nos élus sur un projet d'extension de carrière sur le secteur de Bletterans. Ce sera la poursuite de ce cadre de concertation en associant la communauté de communes et les maires concernés pour trouver des solutions pour réduire l'impact sur la carrière.

Le dernier point concerne la mission de service public relative à l'installation. Suite à l'audit de 2016, quelques actions correctives sont à mettre en place en partenariat avec la DDT. Nous nous y attelons pour corriger un certain nombre de choses.

Voilà pour le compte-rendu d'activités. Tout le détail se trouve dans vos documents avec le compte-rendu d'activités papier.

³⁶ Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

³⁷ Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

³⁸ Commission départementale de la nature des sites et des paysages

³⁹ Comités d'orientation régionaux

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Je voudrais tout d'abord remercier les équipes pour l'élaboration de ce rapport et surtout pour l'activité très dense réalisée tout au long de l'année. C'est une activité riche, variée, de plus en plus diversifiée et en relation avec l'évolution des réglementations et des normes. Elle prend en compte les attentes sociétales, notamment à travers l'alimentation de proximité, les projets alimentaires de territoire et j'en passe.

Si vous avez quelques réactions, elles sont toujours les bienvenues. Dans mon rapport, je lancerai des pistes sur d'autres évolutions à venir, mais vous pouvez intervenir sur ce qui nous a occupés en 2016 et les années antérieures.

Je laisse la parole au sénateur Gérard Bailly, ancien président de la Chambre d'agriculture.

Monsieur Gérard Bailly,

Merci Dominique. Je ne sais pas si je pourrai rester jusqu'à la fin du fait des obsèques de Louis Berthet.

Je souhaite vous féliciter et, en même temps, nous questionner sur ce qu'on peut faire. J'ai effectivement été président de la Chambre d'agriculture. Notre objectif, il y a quelques décennies, était de produire davantage et de chercher des rendements supplémentaires, aussi bien pour les céréaliers que pour les producteurs de lait. C'était une mission qui avait été donnée à l'agriculture. Un président de la république avait dit que c'était le pétrole vert de la France et qu'il fallait produire et exporter. Aujourd'hui, il y a un changement de cap et il est heureux, c'est vrai.

Au niveau de l'opinion publique, il y a des choses qui me font mal car, avec mes responsabilités, je côtoie beaucoup de personnes qui ne sont pas dans le domaine agricole. Nous sommes toujours beaucoup montrés du doigt malgré les importants efforts qui sont faits dans tous les domaines, que ce soit en environnement, dans le paysager ou dans la qualité de l'eau en utilisant moins d'azote, etc. Je vois dans cette brochure que beaucoup de choses sont faites, notamment sur l'utilisation des boues, les bandes enherbées, les haies, etc. La liste est longue. On participe à la transition énergétique... Mais je crois que ce que fait l'agriculture n'intéresse pas les médias. Comment faire pour changer le fait de toujours être montré du doigt, principalement par tous les mouvements écologiques, voire extrémistes ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? J'ai ce questionnement. On a fait le tour ce matin de tout ce que fait la Chambre d'agriculture du Jura et l'agriculture en général sur notre territoire. Cela n'intéresse pas du tout les médias. Ne faudrait-il pas que l'agriculture se dote d'une chaîne de télévision pour expliquer tout cela ?

C'est vrai que l'agriculture essaie d'être dans la transparence sur les produits et dans l'étiquetage. En tant que paysan, je suis blessé lorsque j'entends les critiques qu'on nous oppose dans de nombreux domaines. Votre travail est aujourd'hui complètement différent de ce que nous faisons il y a quelques décennies. Notre mission n'était pas la même. La sensibilité du grand public n'était pas la même.

Votre travail mérite d'être connu. Il est un peu dommage que ce soit uniquement ici, à des convaincus, que soit transmis ce que vous faites. Comment peut-on le transmettre à l'opinion publique ?

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Gérard pour ton intervention. Cette question fait souvent partie de nos débats. Comment retisser du lien et faire passer de l'information sur ce qu'on fait aux consommateurs et à nos concitoyens ? Je tiens à préciser que nous avons une chaîne de télévision, elle s'appelle Campagne TV. Mais on n'a pas les moyens de TF1... Je ne sais plus sur quel canal on peut la trouver. C'est une chaîne très intéressante mais encore trop peu regardée. Même si ses parts de marché progressent, on part de très loin et elle a des concurrents phénoménaux.

(arrivée de Monsieur Clément Pernot)

J'accueille Clément Pernot, président de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura et du Conseil départemental du Jura.
Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur Christophe Buchet,

J'en profite pour prendre la parole. Je vais revenir sur les gros dossiers qui nous ont occupés syndicalement en fin d'année 2016. On vient d'évoquer les zones vulnérables et les zones défavorisées. Nous, paysans, avons l'habitude d'avoir les pieds sur terre et beaucoup de bon sens. Quand des décisions tombent et ne nous paraissent pas fondées, en l'absence de critères ou de certitudes scientifiques, il est vrai que nous sommes un peu désabusés.

Par rapport aux zones vulnérables et aux zones défavorisées, on a parfois l'impression de se battre contre un mur. Nous avons du mal à faire entendre nos arguments, à comprendre ceux qui sont en face et à nous faire comprendre. Je pense qu'il y aura besoin d'un changement d'état d'esprit, que ce soit sur le plan normatif ou administratif dans nos différentes administrations et notamment au niveau des ministères. Il faut voir le côté positif de ces deux dossiers. Le travail mené par l'ensemble des organisations professionnelles, par le syndicalisme et par les services de l'État a permis de réduire l'impact dans le cadre des zones vulnérables. Nous avons essayé, à travers les zones défavorisées, de faire rentrer le maximum de communes, notamment celles qui y étaient déjà.

Par rapport à l'année écoulée, Dominique (Chalumeaux) a souligné le fait que le résultat financier était le fruit d'un travail quotidien de l'ensemble des équipes. C'est aussi grâce à l'implication de Dominique sur ce dossier. C'est le cœur de métier des Chambres d'agriculture de continuer à accompagner les agriculteurs dans le développement de leurs projets et dans l'innovation. Même si on a en permanence la sensation d'avoir la "tête dans le guidon", il faut savoir relever la tête de temps à autre pour regarder les aspects prospectifs. Thierry Dubief a parlé du projet DEPHY. Je pense que c'est le rôle de la Chambre d'agriculture d'être dans ces dossiers.

Deuxièmement, je rejoins l'intervention de Monsieur Bailly à propos de la communication. J'ai rencontré quelques agriculteurs dans des réunions locales ; il est nécessaire que la Chambre d'agriculture communique davantage sur ce qu'elle fait. Elle a des compétences, le travail est fait et des actions sont mises en place. Il est important de le faire savoir. J'invite les techniciens de la Chambre d'agriculture à communiquer. Je sais que cela prend un peu de temps mais il est important de faire savoir ce qu'on fait. Notre journal, Le Jura Agricole et Rural, est là pour cela et il faut en profiter.

Je dois excuser Frédéric Perrot, le Président de la FDSEA, qui s'est rendu à l'enterrement de Xavier Beulin. Nous avons perdu un vrai leader syndical et agricole. Il défendait l'ensemble des agriculteurs, des territoires et des productions.

À travers les différents témoignages, il était un bourreau de travail avec une vision économique. Il avait un esprit visionnaire dans la construction des filières. Il a très vite compris qu'il fallait essayer de s'appropriier l'ensemble des acteurs jusqu'à la mise en marché. D'où sa présidence de la coopérative Avril. Il avait beaucoup d'ambition pour l'agriculture française. Avec le salon qui s'ouvrait, il attendait de pied ferme les différents candidats pour parler de ce qu'il voulait mettre en place et de sa vision pour l'agriculture française. Lors de l'assemblée générale de la FDSEA qui s'est tenue hier, nous avons eu la chance, malgré ces circonstances, d'avoir la présence de Christiane Lambert qui a pris la place de présidente pour les prochains mois. Cela va rejoindre les propos du sénateur Bailly car elle nous a parlé de communication. Elle a montré ses compétences et je pense qu'on les connaissait. Elle a également montré son courage, son dynamisme et sa détermination. Elle est au cœur du combat par rapport aux associations environnementales et tout ce qui concerne le bien-être animal. Elle nous disait que nous devons nous réapproprier ces espaces de communication. Pour cela, il faut que nous soyons irréfutables sur nos fermes. Ce qui n'est pas toujours évident, surtout quand on a le "nez dans le guidon". Je pense qu'il est nécessaire de communiquer davantage sur ce qu'on fait, quels que soient les moyens. Elle a beaucoup insisté sur les réseaux sociaux qui deviennent des moyens de communication de plus en plus importants et prisés par les jeunes. Elle nous encourage à expliquer notre métier et à montrer tout simplement comment nous travaillons.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci. Je prends encore une intervention mais on pourra reprendre le débat à l'issue de mon discours si vous le souhaitez. Je prends les interventions qui sont vraiment en lien avec le rapport d'activités, tel qu'il vient de vous être présenté.

Monsieur Gilles Tonnaire,

Merci Dominique. Bonjour à tous. Je rebondis sur les propos tenus par Christophe Buchet. Je précise que Le Jura Agricole et Rural couvre 95% de la surface agricole utile du département. Il va dans énormément de fermes, y compris dans celles qui ne sont pas dans la mouvance syndicale majoritaire, comme on l'entend assez régulièrement. Je voulais dire aussi qu'il couvre l'ensemble des mairies. C'est un vecteur de communication très important pour nos élus, pour les maires, pour leurs adjoints et pour les équipes sur un ensemble de titres ou de parties de reportages. Je réitère la demande de Christophe auprès de nos collègues de la Chambre d'agriculture. Même s'ils le font moins qu'avant par manque de temps, ils peuvent écrire un article systématiquement ou chaque semaine sur un thème particulier. C'est un travail technique. Écrire d'un point de vue technique est plus approprié qu'écrire d'un point de vue journalistique pour rendre compte des actions de la Chambre. On peut proposer à nos équipes de parler du photovoltaïque. On consacre beaucoup d'énergie à parler de la méthanisation et de l'énergie du bois. Il faudrait peut-être organiser un colloque ou une réunion importante sur le département. Nous sommes sollicités tous les jours par différents acteurs du photovoltaïque sans être capables d'en mesurer les enjeux en matière de retour sur investissement, de coûts, de financement, de possibilités d'aide financière avec l'ADEME ou les différents ministères. Une réunion d'information rapide pourrait se faire puisque c'est à l'ordre du jour. Nous avons beaucoup parlé des énergies renouvelables et des actions que la Chambre d'agriculture du Jura peut promouvoir.

Monsieur Dominique Chalumeaux,
Merci.

Monsieur Rémy Guillot,

Je souhaitais intervenir sur le sanitaire en lien avec l'actualité mais je pourrai le faire après.

Monsieur Arnaud Thevenier,

Je souhaitais réagir par rapport au photovoltaïque. Nous allons justement faire des tests avec une ou deux exploitations partantes pour évaluer les consommations et voir le potentiel. Nous allons tester un accompagnement dans les prochains mois. D'autres Chambres d'agriculture l'ont fait. L'idée est ensuite de communiquer sur ce sujet.

Monsieur Franck David,

Je voulais féliciter et remercier toute l'équipe de la Chambre d'agriculture pour le travail de partenariat entre le Département et la Chambre. Les dossiers ont avancé au cours de l'année 2016, comme on vient de le voir dans ce rapport d'activités. Un excellent travail est effectué, en particulier sur la ressource en eau et les plans d'épandages des boues auprès des collectivités. Le résultat est vraiment très attendu et remarquable.

À propos de l'alimentation de proximité et du programme Agrilocal qui a été évoqué tout à l'heure, je connais la difficulté pour faire avancer ce dossier malgré le travail qui est conduit. Ce n'est pas facile de mettre en place une plateforme permettant de rapprocher les producteurs et les collectivités. Je connais en particulier les difficultés liées à la restauration de collèges qui est épisodique. Pour autant, j'espère que ce partenariat entre le Département et la Chambre notamment sur Agrilocal pourra se développer activement.

Un sujet a été abordé hier au cours de l'assemblée générale de la FDSEA. Vous avez parlé tout à l'heure de la petite partie de la Chambre d'agriculture qui se consacre à la qualité des cours d'eau et des masses d'eau. C'est une action importante car il faut préserver la qualité des masses d'eau du Jura. Il faut l'améliorer mais surtout la conserver car elle est bonne. L'exemple du lac de Chalain a été évoqué hier. Ce lac présente des enjeux touristiques, piscicoles, économiques et environnementaux. Actuellement, les critères bougent sur le lac de Chalain, de façon minime. Il n'y a pas de catastrophe. On a parlé hier de cyanobactéries et d'algues bleues. Les critères bougent, l'oxygénation de l'eau se réduit à différentes profondeurs et il y a prolifération de quelques algues bleues. Mais entre les cyanobactéries toxiques et les cyanobactéries normales dans un milieu d'eau, il faut faire le distinguo. Le raccourci est très vite fait pour mettre l'agriculture en cause. Ce n'est pas aussi facile à expliquer que cela. Il y a actuellement des traçages réalisés sur tout le réseau hydrique qui amène l'eau à Chalain. Je voudrais que la Chambre d'agriculture soit un partenaire avec le Département qui est propriétaire du lac de Chalain pour mener une véritable étude. Il est trop facile de dire que l'agriculture est en cause. Effectivement, les apports de phosphore provoquent la prolifération de cyanobactéries, mais ils ne sont pas uniquement dus à l'agriculture. Le réchauffement climatique et l'élévation des masses d'eau font que les cyanobactéries prolifèrent. La Chambre d'agriculture serait un partenaire assez intéressant dans ce domaine pour mieux expliquer ce qui se passe.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Franck. Je découvre un peu cette thématique. Nous en avons déjà parlé mais je ne savais pas que ce sujet était autant d'actualité. Nous sommes bien entendu ouverts à une collaboration étroite avec les services du Département pour trouver les solutions appropriées dans ce contexte.

Monsieur François Lavrut,

Nous avons eu une réunion avec les agriculteurs du secteur. Ils souhaitent également être associés à cette démarche.

Discours d'actualité de Dominique CHALUMEAUX, président de la Chambre d'agriculture du Jura

Monsieur le préfet, Madame, Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil départemental, président de la communauté de communes, Monsieur le maire de Champagnole, Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, chers amis, c'est avec une certaine émotion que j'ouvre ce traditionnel discours puisque se déroulent en ce moment, et Christophe l'a rappelé, les obsèques de Xavier Boulin, président de la FNSEA, en présence du président de la république, de son prédécesseur, de l'actuel et d'anciens premiers ministres, des ministres de l'agriculture successifs, du commissaire européen Phil Hogan, de nombreux représentants des institutions européennes, de tous les représentants des organisations professionnelles et de milliers d'anonymes, agriculteurs ou amis dont une délégation de jurassiens. Xavier est venu plusieurs fois dans notre département avant même d'être président de la FNSEA. Je l'ai souvent côtoyé depuis 1996 et, plus encore au cours de cette dernière année autour de la table du CAF⁴⁰ qu'il présidait. Il a marqué de son empreinte la FNSEA et l'agriculture française.

S'il n'a pas tout réussi, il porte bien peu de responsabilités dans les difficultés que traverse l'agriculture. Bien au contraire, s'il avait été entendu, si les décideurs s'étaient inspirés de sa vision, nous n'en serions probablement pas là ! Nous venons de perdre beaucoup trop tôt un grand dirigeant, qui avait interrompu ses études à l'âge de 17 ans, aîné d'une famille de 4 enfants, pour assurer la continuité de l'exploitation familiale au décès prématuré de son père. Président de la Chambre d'agriculture du Loiret dès l'âge de 36 ans et durant 18 ans, de la FNSEA depuis 2010 où il avait succédé à Jean-Michel Lemetayer, lui aussi disparu trop tôt, il était candidat pour un nouveau mandat de 3 ans.

Dans son livre publié récemment " Notre agriculture est en danger", que je vous recommande, dans lequel personne ne pensait découvrir son testament, toute sa dimension ressortait : des valeurs profondément humaines, la solidarité, les valeurs de la coopération, sa vision économique, ses propositions pour renouer les liens entre les Français et leurs agriculteurs et aussi celles de dirigeant tout à la fois du premier syndicat agricole et d'un puissant groupe agroalimentaire et industriel.

Sur ce dernier engagement, les attaques et les critiques ont été violentes ces derniers mois alors que ce groupe est l'un des seuls à tenir une place déterminante, dirigé par et pour des paysans, dans un monde livré à l'âpreté du gain d'actionnaires mondiaux sans scrupule.

⁴⁰ Conseil de l'agriculture française

Si la classe politique française et européenne est présente ce matin à ses obsèques, c'est bien qu'il avait su se faire apprécier des plus grands, revendiquant son attachement dans un syndicalisme de solutions.

À la veille du salon de l'agriculture, sa disparition a créé une onde de choc bien au-delà de la sphère agricole et nous affecte profondément.

En sa mémoire, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence.

(l'assemblée respecte une minute de silence)

Je vous remercie.

Malgré cette actualité tragique, c'est avec un réel plaisir que nous nous retrouvons ce matin à Champagnole, ville qui accueille de nombreuses réunions, assemblées, congrès en lien avec l'agriculture, sans oublier bien entendu le traditionnel comice. Clément (Pernot) ne manquera pas de nous en parler. Ce fut le cas, aussi et dernièrement, avec la session nationale des Jeunes Agriculteurs consacrée au renouvellement des générations. Mais vous en conviendrez, Monsieur le préfet, vous pourrez vous exprimer à une heure plus convenable ou confortable que lors de la soirée des JA !

Et puis, nous sommes un peu chez nous ici, étant copropriétaires du bâtiment « Le Jouef » et avec la présence d'une équipe de collaborateurs à l'étage supérieur.

Cette session de début d'année correspond à une forme d'assemblée générale où nous vous avons présenté le bilan d'activités, le compte d'exploitation, l'approbation du compte financier. Je vais tenter de vous présenter les perspectives pour les mois et les années à venir.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la Chambre d'agriculture du Jura couvre un large spectre d'activités au service, bien sûr et en tout premier lieu, des agriculteurs professionnels dans toute leur diversité, mais aussi au bénéfice des communes, communautés de communes, département, région, dans des domaines servant les intérêts de l'ensemble des Jurassiens.

Notre bilan financier s'améliore avec deux exercices bénéficiaires consécutifs, alors que nous étions en déséquilibre les trois années précédentes. Nous sommes tenus de vous présenter ces comptes avant la fin du mois de février. C'est pour cette raison que cette session s'est tenue aujourd'hui.

Notre redressement a été rendu possible en raison, d'une part, d'une implication très forte des élus, que je remercie, dans la définition des orientations et des choix budgétaires difficiles, d'autre part, grâce à un suivi rigoureux de nos responsables de service et, enfin, par les efforts de tous pour améliorer la productivité tout en réduisant nos charges.

Le fonds de roulement retrouve un niveau conforme à nos besoins. Notre endettement est faible et ne porte que sur des investissements bâtiments et matériels car, bien que relevant de la comptabilité publique, nous ne pouvons pas combler nos déficits d'exploitation par recours à l'emprunt.

Nous n'échappons pas au contexte économique difficile et, si nous n'avons pas trop subi les effets de la crise agricole de 2016 au niveau de la vente de nos services, nous redoutons la période qui s'ouvre, en raison des grandes difficultés dans un grand nombre d'exploitations.

Pour continuer sur nos chiffres, la dotation correspondant à la TATFNB n'évolue plus. Les conditions d'accès à des conventionnements sont de plus en plus restrictives et les transferts de compétences entre collectivités nous privent d'un certain nombre de moyens auxquels nous nous étions un peu confortablement habitués !

Même si les discours se veulent rassurants, et qu'un certain nombre de contractualisations sont bien réelles, n'est-ce pas Monsieur le président du Conseil départemental, la tendance est tout de même là !

C'est pourquoi, dans cette période où l'argent se fait rare, il était nécessaire de tout mettre en œuvre pour contenir nos charges. Nous y parvenons, mais c'est un combat de tous les instants. Nous demandons beaucoup à nos collaborateurs salariés dans ce domaine. Le nouvel accord sur l'organisation du temps de travail, qui, certes, a lui aussi bousculé certaines habitudes, s'est accompagné d'un substantiel effort sur les salaires. Des salaires qui ont progressé de plus de 5% depuis fin 2015, à durée de travail constante, sont une condition nécessaire au maintien d'une dynamique positive dans l'atteinte de nos objectifs de répondre aux besoins de notre territoire.

Le rapport de la cour des comptes publié il y a quelques jours et dont la presse s'est fait largement le relais, qui n'égratigne pas la Chambre du Jura mais quelques autres, dresse un bilan critique sur quelques points de notre organisation. Relevant un niveau de restructuration insuffisante, un manque de stratégie commune et de maîtrise des charges, en particulier sur l'évolution du nombre de salariés, pour faire face, dans la durée, aux contraintes financières, la cour des comptes formule cinq recommandations principales :

- 1- Renforcer le rôle de l'APCA dans son pouvoir d'élaboration de la stratégie du réseau.
- 2- Encourager la fusion des Chambres départementales et réduire le nombre de leurs antennes.
- 3- Réduire le nombre des élus en supprimant les collèges 4, celui des anciens exploitants, et 5, celui des groupements professionnels. Une mission du CGAAER⁴¹ est déjà à l'œuvre sur cette recommandation et j'ai été auditionné la semaine dernière.
- 4- Transférer la recette fiscale du niveau départemental au niveau régional.
- 5- Remettre en cause les avantages salariaux individuels et collectifs et la revalorisation automatique des salaires.

Même si ce rapport n'engage que ses auteurs, nous y retrouvons des similitudes avec d'autres recommandations venant d'autres corps d'inspection. Et nul doute qu'il inspirera de futurs gouvernements.

Nous nous mettons donc au travail pour formuler des propositions ou rejeter certaines orientations que nous jugeons inacceptables, comme celle de supprimer le collège de nos anciens de cette assemblée.

Mais, nous considérons aussi et avant ce rapport que, si nous voulons rester un réseau utile à l'accompagnement des agriculteurs dans un contexte de difficultés et de mutations profondes, nous devons parallèlement poursuivre la réforme de notre organisation, comme le prévoit le décret du 16 mai 2016.

C'est dans cet esprit que je vous propose de poursuivre mon discours.

⁴¹ Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

Se tourner vers l'avenir et étudier quatre des principaux enjeux auxquels nous serons confrontés dans les mois et les années à venir :

- 1- Réussir la réorganisation de notre réseau notamment au travers de la régionalisation.
- 2- Réussir l'accompagnement professionnel des agriculteurs et des propriétaires forestiers.
- 3- Réussir à répondre aux enjeux territoriaux.
- 4- Réussir enfin à répondre aux attentes et aux besoins des collectivités territoriales.

Concernant notre réseau, cette réussite passe désormais par la régionalisation. Nous attendons, pour la Bourgogne Franche-Comté, une nouvelle politique agricole au travers d'un PRDA⁴². Les travaux avec la Région sont enfin engagés. Ils passeront notamment par l'audit des principales filières et nous devrions aboutir avant la fin de cette année 2017.

La réussite, c'est également rebâtir une nouvelle Chambre régionale d'agriculture en partant de deux anciennes Chambres ayant des rôles et des fonctionnements très différents. Nous vous en avons déjà beaucoup parlé. Je n'y reviendrai pas. Mais sachez que les choses avancent dans le bon sens.

Ce sont les transferts de nos fonctions supports avec les quatre agents les plus concernés, évoqués par Denis Legrand tout à l'heure, et qui, au 16 mai prochain, changeront d'employeur. Même si ce transfert n'engagera que peu de changements en 2017, c'est un véritable changement pour nos collaborateurs que nous devons accompagner.

C'est la création d'un pôle de services communs, comme cela vient de vous être présenté. Qui dit service commun, dit, entre autres, partage de stratégie entre les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté. Parmi ces axes de services communs, nous avons la mise en place d'une dynamique régionale « Innovation, Recherche & Développement », en réponse aux besoins des exploitants, des territoires ruraux et au service des équipes départementales. Une première élaboration d'une stratégie partagée à l'échelle régionale est donc engagée. Nous avons souhaité que ce soit une démarche ascendante en partant des réalisations, des besoins du terrain et des métiers. Ce travail nous permettra notamment de donner une lisibilité à tout sur ce qui se fait déjà et d'ouvrir des pistes de mutualisation des travaux engagés dans chaque département.

Et cette mutualisation de nos compétences départementales et régionales n'en est sans doute qu'à ses débuts. On étudie déjà des services communs concernant la forêt et la communication. Ces deux sujets nous ont déjà occupés tout à l'heure.

C'est aussi la création d'un nouveau site internet des Chambres d'agriculture de la région qui sera en ligne dès le mois de septembre de cette année.

La réussite de la réorganisation de notre réseau passe aussi par le financement de notre propre établissement. Comme je vous l'ai dit dans mon introduction, les conditions exceptionnelles des années 2015 et 2016 auront nécessairement un impact sur la vente de nos services et nos prestations en 2017. Mais d'autres ressources sont également annoncées à la baisse :

- Baisse d'au moins 10% du CasDAR liée à la baisse de nos propres chiffres d'affaires.
- Retard pris sur la définition des règles des aides à l'installation.

⁴² Programme régional de développement agricole

- Mise en place tardive de la déclinaison régionale des nouvelles politiques nationales et des politiques régionales elles-mêmes. Pour exemple : l'accompagnement des futurs agriculteurs, dénommé AITA⁴³, la contractualisation des programmes LEADER⁴⁴, les aides aux bâtiments d'élevage, les PPP⁴⁵, les schémas régionaux, les conventions « forêt » signées près d'un an après le début des actions. Et j'en passe.

- Incertitudes, enfin, sur les centimes forestiers. Les discussions nationales n'ont toujours pas abouti. Malgré les engagements du ministre de l'agriculture, le décret assurant le maintien des fonds au sein de notre réseau et la création de services communs régionaux dédiés n'est toujours pas signé. Tant qu'il n'est pas signé, tout peut changer et le temps presse. S'il n'est pas signé avant les prochaines échéances électorales, le dossier reviendra sur la table avec le nouveau gouvernement. Pour 2017, nous travaillons en partant du principe qu'il n'y aura pas de changement. À partir de 2018, nous avançons vers l'inconnu le plus total. Donc, la rigueur économique et financière reste de mise !

La réussite de la réorganisation de notre réseau passe, enfin, par la réussite de la création du Projet élevage Jura. À compter du 1er janvier 2018, notre institution va transférer trois de ses services : le conseil en bâtiments, le contrôle machines à traire et les audits AOP⁴⁶. Le 13 janvier dernier, les présidents des quatre organismes concernés, Jura Bétail, Jura conseil élevage, le Groupement de défense sanitaire et notre Chambre d'agriculture, ont signé un protocole de fusion et d'apport partiel d'actifs. Ce protocole stipule que ce projet sera finalisé sous réserve des décisions des assemblées générales extraordinaires convoquées fin 2017. Pour notre part, je vous propose de vous soumettre le projet final lors de notre session de novembre prochain. D'ici là, nous devons nous assurer que ce transfert d'activités nous permettra de poursuivre nos actions dans de bonnes conditions. De fait, et comme vous avez pu le voir dans le compte rendu d'activités, nous avons des interactions entre les services au sein même de la maison. Nous devons aussi nous assurer d'une réelle complémentarité entre les services et de la prescription croisée de ceux-ci entre nos deux organisations.

Nous arrivons maintenant à ce qui concerne la réussite de l'accompagnement professionnel des agriculteurs et des propriétaires forestiers.

Réussir la réorganisation de notre réseau n'a de sens que dans le but de mener nos missions avec le plus d'efficacité possible et, en priorité absolue, dans l'accompagnement professionnel des agriculteurs et des propriétaires forestiers, accompagnement dans lequel j'aurais pu insérer le Projet élevage Jura.

Cet accompagnement s'inscrit dans quasiment tous les domaines de l'entreprise : l'économique, le technico-économique, le technique, l'environnemental ou l'agroécologie, voire l'ensemble des domaines à la fois. Seuls le travail et le social nous échappent, bien que nous soyons très impliqués dans SOÉLIS pour le temps et l'organisation du travail. Bien souvent, cette réussite passe par la qualité des partenariats que nous construisons au plan local ou départemental. C'est une volonté partagée par de nombreux responsables afin de maintenir des services de proximité.

⁴³ Accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture

⁴⁴ Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

⁴⁵ Plans de performance et de progrès

⁴⁶ Appellation d'origine protégée

En approche globale de l'entreprise, nous développons, ou allons développer, dès cette année, deux prestations : les audits d'exploitations et Agrilean. Cela vous a déjà été dit.

Pour accompagner les agriculteurs qui subissent la crise agricole, le Conseil régional a décidé de financer des audits d'exploitation : 70% du montant TTC plafonnés à 1500 €. En partenariat avec CERFRANCE alliance comtoise et Jura conseil élevage, nous avons mis en place ces audits d'exploitations. Plus qu'un simple audit, ils comprennent un état des lieux financier et technico-économique ainsi qu'un plan de progrès et un suivi. Ce n'est bien sûr pas une réponse à court terme, notamment en besoin de trésorerie, réponse qui a été apportée par les organismes économiques et financiers, notamment les banques. C'est un moyen pour envisager l'avenir à moyen et long terme. Aussi, au vu de la crise et de ses effets, un audit qui permet de prendre du recul et de se redonner de la perspective nous semble tout indiqué. Il serait souhaitable que les organismes économiques, et notamment les banques, préconisent ce type d'audit pour leurs clients les plus fragilisés.

Toujours dans ce contexte, le déploiement d'Agrilean est essentiel. Toujours en partenariat avec CERFRANCE alliance comtoise et Jura conseil élevage, il s'agit de fournir aux agriculteurs un outil d'analyse rapide, mais précis, afin d'envisager la ou les trajectoires technico-économiques possibles. Cet outil devrait être opérationnel dès cet automne en système polyculture ainsi qu'en système polyculture lait, fourrage et maïs ensilage c'est-à-dire en systèmes plutôt de plaine.

Dans le cadre des autres partenariats, je veux souligner celui que nous avons, de longue date, avec la Société de viticulture du Jura. Véritable mutualisation de compétences au profit des viticulteurs jurassiens, notre partenariat a fait ses preuves : concours général agricole de Paris qui se déroule en ce moment, concours de taille, formations, groupes viticulture durable et engrais verts, sélection clonale, bulletins de santé du végétal vigne et Jura vigne, expérimentations et essais divers. En cours ou à venir, je retiendrai le plan Ecophyto 2018 mais surtout les actions concernant la surveillance de la flavescence dorée.

Concernant les préparatifs de la campagne PAC, ils sont en cours. Mais l'absence des circulaires ainsi que le retard de l'instruction des dossiers de l'an dernier voire de ceux de 2015 nous inquiètent. Au-delà de l'incertitude générée pour les premiers concernés c'est-à-dire les agriculteurs, nous souhaitons avoir des informations régulières sur l'instruction des dossiers 2016 par la DDT. En effet, il nous faut, pour programmer nos rendez-vous, savoir si les dossiers seront disponibles et complets sur TéléPac dès le 1^{er} avril.

Comme je vous l'ai dit dans ma première partie, le cadre national des aides à l'installation et à la transmission en agriculture (AITA) nécessite une déclinaison régionale. Les délais imposés par les collectivités, notamment le Conseil régional, vont avoir un impact très fort sur l'installation et la transmission en 2017. De fait, tant que les conditions de financement ne sont pas connues, il nous est impossible de faire du conseil et de l'accompagnement et de vendre une prestation aidée. Exemple : le diagnostic transmission qui est si utile pour favoriser l'installation.

Côté agroécologie, terme cher à notre ministre de l'agriculture, qui définit, à ses yeux, la triple performance économique, sociale et environnementale, nous ne sommes pas en reste. Face à des normes de plus en plus strictes, les agriculteurs doivent être de plus en plus performants. Nous les accompagnons grâce à nos prestations de conseils sur la conduite des cultures, forts de nos compétences en agronomie, en santé des plantes ou en agriculture biologique. Accompagner les agriculteurs, c'est aussi investir du temps auprès des innovateurs pour creuser de nouvelles pistes d'amélioration qui serviront à tous demain. En ce sens, un groupe composé de 25 exploitations, de la FDGEDA et de la Chambre d'agriculture, a concrétisé la construction d'un projet répondant aux enjeux de la triple performance dans les domaines de l'élevage, de la polyculture et de la grande culture. Cette phase a été réussie avec succès par la labélisation de trois GIEE, les groupements d'intérêt économique et écologique, reconnaissant ainsi la dynamique d'avenir. L'enjeu maintenant est de mettre en œuvre le plan d'action établi par les exploitants.

Au profit des propriétaires forestiers, et sans nous encombrer des problématiques nationales concernant le côté financier des centimes forestiers, nous souhaitons poursuivre notre partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière, dans le cadre de l'ADEFOR 39. Ce partenariat a fait ses preuves. Il serait dommageable, pour les bénéficiaires, de le remettre en cause. En attendant les éventuelles décisions nationales et au sein de l'ADEFOR, nous souhaitons poursuivre nos actions par :

- La création, la gestion et la fusion des associations syndicales autorisées permettant aux propriétaires non seulement de se doter de dessertes efficaces mais aussi de mutualiser la gestion durable de leurs parcelles.
- La poursuite et la fin des plans de développement de massifs (il y en a pour un certain nombre d'années).
- Le développement de la fruitière de gestion forestière du Haut-Jura qui, après un an d'existence, regroupe déjà 36 propriétaires et 200 hectares de forêts privées.

Dans le même temps, nous participons à l'élaboration du plan régional forêt bois (PRFB), plan qui remplacera le programme pluriannuel régional de développement de la forêt (PPRDF) et qui devrait être finalisé au printemps de cette année.

Comme évoqué lors de notre dernière assemblée, la Chambre d'agriculture et la FDGEDA se sont engagées, en 2016, dans des actions de sensibilisation et d'appropriation de la thématique du changement climatique. Quels effets sur l'agriculture jurassienne et quelles adaptations possibles ? Ce fut le thème de la journée du 14 décembre dernier qui a reçu un franc succès. Elle a suscité des attentes de la part des agriculteurs pour poursuivre leur réflexion. Il est important de poursuivre l'investigation par des actions liant deux dimensions complémentaires : agir concrètement pour faciliter la sensibilisation des exploitants agricoles et approfondir la compréhension des évolutions du climat et des implications pour construire des solutions durables.

Le domaine de la performance énergétique des exploitations s'inscrit dans la continuité du changement climatique. Il se traduit sur les exploitations par la recherche de réduction des consommations pour un gain de charge, le développement de la production d'énergie pour l'autoconsommation et la création d'une source de revenu complémentaire.

La Chambre d'agriculture est mobilisée sur cet enjeu en apportant aux agriculteurs un conseil global. Ce conseil met en évidence l'intérêt, les implications et les points de vigilance pour avancer dans cette transition énergétique et en bénéficier pleinement. Permettre, au final, aux exploitants de faire des choix pertinents et durables pour leur exploitation.

Le troisième volet porte sur les conditions pour réussir à répondre aux enjeux territoriaux.

Dans ce domaine, les réflexions sont multiples et parfois complexes. Certaines ont déjà été évoquées à notre session de novembre dernier.

Concernant les zones vulnérables, et suite à notre dernière session, les négociations et l'argumentation sur la situation de notre territoire, au regard des enjeux de la directive nitrates, se sont poursuivies jusqu'en début de ce mois. Les services se sont fortement impliqués en ce sens avec une bonne dynamique régionale et, il faut le dire, une très bonne entente avec les services départementaux. Au final, 30 communes devraient être classées en zone vulnérable, dont 18 de manière partielle, soit 6 communes de moins par rapport au projet présenté en novembre.

Maintenant que le zonage est déterminé, l'enjeu est d'accompagner les exploitants dans la prise en compte de cette réglementation dans la conduite de leur système.

Autre dossier d'importance, il s'agit de la révision des zones défavorisées simples. Elles conditionnent notamment les aides versées à l'agriculture pour la prise en compte du handicap, un véritable enjeu pour les exploitations d'élevage. Depuis notre dernière session, le travail d'argumentation a permis de faire valoir la situation du terrain et, ainsi, de réintégrer dans le projet les communes isolées du premier plateau, les communes du Revermont et des communes de la plaine. La majeure partie des communes du Val d'Amour reste cependant exclue. Pour prendre en compte les enjeux de ces communes de polyculture élevage, plusieurs pistes sont encore à l'étude notamment le risque d'inondation. Les négociations se poursuivent et nous ne devons pas baisser la garde.

Autre domaine : l'alimentation de proximité. Cela a largement été évoqué tout à l'heure. Il s'agit là de dynamiques territoriales à construire en lien avec une volonté locale très forte. Leur volonté est de contribuer à valoriser localement l'agriculture pour favoriser la consommation de produits de proximité. Le Conseil régional, le Conseil départemental, le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Pays dolois, le Pays lédonien, pour ne citer que les principaux, nous sollicitent en ce sens. Ce champ d'investigation est vaste et ouvert à l'innovation. Il nécessite de partager des stratégies entre acteurs, d'amont en aval des filières, du producteur au consommateur, sans oublier la grande distribution. L'implication des collectivités peut être une opportunité pour notre profession afin de construire une chaîne de valeur équilibrée. À nous de la saisir dans l'intérêt économique de nos exploitations, de recréer du lien avec les consommateurs et, indirectement, de travailler l'image de notre métier. Les services de la Chambre d'agriculture s'organisent en ce sens pour développer les compétences nécessaires.

Enfin, la compensation collective agricole.

Dans un contexte national de disparition irréversible d'espaces agricoles que le maire de Champagnole a évoquée tout à l'heure, de changement d'occupation et d'usage et de fragilisation de l'économie agricole, le principe « éviter - réduire - compenser » s'applique désormais à l'agriculture. Ce principe a été instauré par la loi d'avenir de 2014 et devient opérationnel suite à la parution d'un décret fin 2016.

La notion de compensation collective agricole correspond à la mise en œuvre de mesures « collectives » au profit d'actions visant à consolider l'économie agricole c'est-à-dire recréer une valeur ajoutée sur le territoire ou/et dans une filière. Elle s'applique à tout projet de travaux, d'ouvrage et autre, susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole par la conduite d'une étude préalable à la charge du maître d'ouvrage.

Un groupe de travail, composé de membres de la CDPENAF, dont un représentant de la Chambre d'agriculture, s'est constitué en vue d'établir une proposition d'application du décret et des moyens nécessaires à sa mise en œuvre notamment pour préciser le seuil de surface d'application sur le département et les critères d'évaluation des études préalables.

Enfin, réussir à répondre aux attentes de nos partenaires territoriaux implique :

- de répondre aux attentes du Conseil régional et d'établir une stratégie régionale dans le cadre d'un PRDA dont je vous ai déjà parlé,
- de répondre aux attentes du Conseil départemental du Jura, au travers d'Avenir Agriculture Jura.

Le partenariat historique avec le Conseil départemental se poursuivra en 2017, revisité suite à la loi NOTRe⁴⁷. Les volets liés au développement économique, la gestion des déchets et l'énergie sont, à ce stade, exclus des perspectives de collaboration par rapport à 2016. Les axes retenus sont : agriculture et territoire, boues de stations d'épuration, développement de l'agroécologie, maintien de la qualité de l'eau, déploiement d'AgriLocal et attractivité touristique du territoire.

Souhaitons que, comme la loi le prévoit, le Conseil départemental du Jura et le Conseil régional coordonnent leurs interventions. Cela permettra la poursuite des appuis dans le domaine du développement économique, par exemple, de répondre aux attentes des intercommunalités, communautés de communes ou communautés d'agglomération. Clément va certainement aborder ce sujet.

Comme évoqué dans les précédentes sessions, les réformes territoriales en cours tendent progressivement à renforcer l'échelon intercommunal : accroissement des périmètres et transfert de nouvelles compétences. L'intercommunalité devient un interlocuteur privilégié pour le développement territorial que ce soit en matière économique, environnementale et culturelle.

Dans cette perspective de montée en puissance, la Chambre d'agriculture développe, depuis de nombreuses années, des collaborations avec les communautés de communes ou les syndicats intercommunaux telles que la gestion des boues de stations d'épuration, la protection des captages d'eau potable, les études d'urbanisme et les comités agricoles de territoire. L'enjeu de la collaboration de demain est de contractualiser des partenariats globaux intégrant la diversité des liens entre agriculture et développement territorial et mettant nos champs de compétences aux services de nos concitoyens.

⁴⁷ Nouvelle organisation territoriale de la république

Aux côtés de la Région et du Département, nous avons aussi des attentes du Parc naturel régional du Haut-Jura. Elles sont doubles : partage de réflexion pour l'élaboration de stratégies territoriales et mise en œuvre concrète d'actions novatrices.

Les perspectives de collaboration pour 2017 sont diverses : l'alimentation de proximité, l'économie du foncier agricole, la valorisation du foncier pour l'installation agricole, entre autres. Une part de ces actions sera financée par le biais du programme LEADER 2014-2020 désormais opérationnel !

Vous le voyez, les enjeux d'avenir sont de taille. Ils sont nombreux et ce ne sont que les principaux. Nous devons tous rester mobilisés, élus et collaborateurs. C'est à ce prix que notre Chambre consulaire et notre réseau démontreront leur réelle utilité au service des agricultures et des territoires.

J'arrive au terme de mon intervention qui n'a pas porté sur l'ensemble des sujets d'actualité. Je vous invite maintenant à la compléter en prenant part au débat. Merci de votre attention.

(applaudissements)

Débats avec la salle

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Sans plus attendre, je donne la parole à ceux qui la souhaitent.

Madame Élise Grossiord,

Je prends vite la parole parce que je dois me rendre tout de suite après à la commission agricole du Parc où je représente la Chambre. Avant de partir, je voulais parler d'un dossier sur lequel on a interpellé la Chambre et l'EIE⁴⁸ il y a quelques semaines. Je veux parler de la dématérialisation des documents de circulation des bovins et d'utilisation de boucles avec puce électronique pour identifier les bovins. Ce dossier aurait dû être mis en place en juillet 2017. Il ne sera pas mis en place tout de suite et bon nombre de paysans n'en ont pas connaissance. Aujourd'hui, il y a tout de même quelques problèmes par rapport à ce dossier. Il n'y a pas de réponses par rapport aux zones blanches. On ne tient pas compte du fait que beaucoup de paysans n'utilisent pas encore l'outil informatique avec lequel ils ne sont pas du tout à l'aise. Au niveau de l'identification des ovins, la puce électronique est déjà en place. Mais un certain pourcentage de boucles sont défectueuses et il revient à l'éleveur la charge de les remplacer. Il faudrait réfléchir au ratio perte/bénéfice sur ces deux mesures qui seront apportées aux paysans. Il faudrait que le coût supplémentaire ne soit pas supporté par les éleveurs.

Je vous remercie et je m'excuse pour mon départ imminent.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Sans attendre la réponse de Rémy ? En deux minutes, Rémy !

Monsieur Rémy Guillot,

Oui. Même si c'est un sujet que je ne connais pas à 100%, j'ai eu des échos via ma structure nationale. Le projet de dématérialisation via les boucles électroniques est repoussé pour le moment. Il est annoncé pour le 1^{er} juillet l'électronification de tous les bovins. Pour le moment, c'est sur les naissances. Ce projet est repoussé puisqu'il coûte la bagatelle de 16 millions d'euros. L'État ne mettait qu'un million d'euros, si ma mémoire est bonne. La profession a refusé de mettre ce projet en place sur les bovins. L'administration a peut-être plus d'informations sur ce dossier et pourra peut-être répondre.

Je voulais dire quelques mots sur le sanitaire bovin. Le nouvel arrêté ministériel IBR⁴⁹ va amener peu de changements pour le département du Jura qui est déjà très en avance sur cette maladie. Quatre-vingt-seize pour cents des bovins sont qualifiés indemnes. Il faut retenir un petit changement, mais pas des moindres, pour ceux qui font des introductions : la prise de sang ne se fera pas comme habituellement au "cul du camion", mais après 15 à 30 jours. Cela va contraindre les exploitants à bien isoler leurs bovins avant de faire une prise de sang.

⁴⁸ Etablissement interdépartemental de l'élevage

⁴⁹ Rhinotrachéite infectieuse bovine

Il y a une petite « manipulation » pour éviter cela : il faut acheter des bovins déjà indemnes d'IBR dans des troupeaux qualifiés et demander au préalable une dérogation GDS⁵⁰ si le transport est sécurisé. Cela évite des frais et bien des problèmes.

Monsieur Dominique Chalumeaux,
Qu'est-ce qu'un transport sécurisé ?

Monsieur Rémy Guillot,

C'est un transport fiable, réalisé par l'éleveur avec son camion ou sa bétailière pour aller chercher le petit veau ou la vache chez son voisin. Quand on change un bovin entre deux exploitations indemnes avec un transport sécurisé, il n'y a pas de prise de sang à faire. Un petit mot sur la BVD⁵¹. Vous savez sûrement qu'un plan d'éradication va être remis en place sur le Jura dès cette année. Tous les éleveurs seront obligés de dépister les naissances par le biais d'un prélèvement de cartilage lors de l'identification avec une boucle deux-en-un. C'est une démarche qui a été décidée lors de l'assemblée générale du GDS en octobre dernier. Pour faciliter cette mise en œuvre, le GDS va offrir cette boucle deux-en-un pour le prélèvement de cartilage. J'en profite pour remercier personnellement Monsieur Pernot, et je l'ai déjà fait auprès de Monsieur David. En effet, le Conseil départemental du Jura va faire un gros effort financier pour aider les éleveurs dans cette démarche. Cela va permettre de faire baisser le prix de cette analyse de moitié. Le tarif pour les éleveurs sera de 5,50 €, comme Monsieur David nous l'a annoncé lors de notre dernier conseil d'administration. Merci au Conseil départemental qui a bien vu l'intérêt pour l'élevage dans cette démarche.

Je fais un dernier point très rapide sur la FCO⁵². Je n'aurai qu'un seul mot d'ordre : vacciner ! Les premiers cas cliniques arrivent sur le département de Saône et Loire. L'année 2017 risque d'être compliquée. Je vous rappelle que le vaccin est gratuit et pris en charge par l'État jusqu'en juin. Il ne faut donc pas hésiter à vacciner vos bovins avant les mises en pâture. Vous pouvez le faire pour protéger vos troupeaux des risques sanitaires. Pour l'export, c'est le vétérinaire qui doit attester de la vaccination. C'est donc une démarche qui doit être faite en lien avec votre vétérinaire sanitaire. Sans être plus long, voilà les quelques points sur le sanitaire. Merci.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Rémy. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

L'identification électronique des animaux vise à terme à dématérialiser totalement cette opération. Nous n'aurons plus de carte verte ni de DAB⁵³. Il n'y aura plus de documents. Il y aura toujours la puce à l'intérieur de la boucle et il y aura toujours le repère du numéro. C'est plutôt dans les filières en aval qu'il y aura des gains de temps, au moment du contrôle des animaux, avant que l'on puisse tous s'équiper de détecteurs. Je pense que c'est une évolution malgré tout. On ne pourra pas faire sans. Beaucoup d'opérations ont déjà été dématérialisées. On a parlé de la PAC. L'expérience montre que cela fonctionne. À terme, cela permet de réduire les coûts, même s'il y a un investissement de départ significatif.

⁵⁰ Groupement de défense sanitaire

⁵¹ Diarrhée virale des bovins

⁵² Fièvre catarrhale ovine

⁵³ Document d'accompagnement du bovin

Monsieur Gilles Tonnaire,

Quelques constatations sur Agrilocal. Le président Pernot en parlera certainement. Notre région possède un abattoir de proximité. Je voulais simplement dire que peu d'élus sont dans les cantines municipales ou dans la restauration collective. Dans le département du Jura, il y a un fort potentiel, notamment piscicole. Pour remplacer le poisson pané au lycée, nos pisciculteurs attendent qu'on utilise leurs filets de truite qui sont faciles à cuisiner. Nos pisciculteurs d'étangs sont capables de préparer des goujonnettes de carpe qui ressemblent aux frites et qui sont très faciles à cuire dans des bains d'huile dans l'ensemble de nos restaurations. J'en veux pour preuve nos essais au sein de "Bienvenue à la ferme". Dans les buffets, ce sont des produits qui partent très vite. Cela signifie que c'est dans l'air du temps.

Pour ce qui est de la restauration collective sur le secteur de Champagnole, nous avons aussi un abattoir de volailles à vendre. Le prix n'est peut-être pas très attrayant. L'abattoir est aux normes puisqu'il est tout à fait récent. Il peut devenir un outil collectif. Au niveau de la région Bourgogne Franche-Comté et de la Chambre régionale d'agriculture, nous nous étions donnés comme mission de disposer d'outils locaux de transformation de nos produits. C'est bien d'avoir des contraintes Agrilocal mais il faut être en mesure de fournir.

Concernant les légumeries, un des intendants me disait qu'il aimerait recevoir les cageots de patates ou de carottes au moins lavées. Il faudrait que les producteurs soient capables de fournir un produit qui réponde à la demande locale et à un moment donné. Il y a eu une évolution dans les cuisines...

Pour les produits carnés, on transforme 20000 colis en local à l'abattoir de Champagnole, ils font entre 7 et 10 kg. La prestation est donc importante. Le coût de départ de l'abattoir est élevé, mais ce n'est pas à cause de la mission et du coût de nos salariés. C'est le coût de toute la procédure sanitaire obligatoire qui est de plus en plus contraignante. Il faut savoir que, pour un bovin de 350 kg à 2,80 € au départ ferme, le coût de l'abattage, de la transformation et de la mise sous vide quand il est prêt à partir en restauration collective, est équivalent au coût d'achat du bovin dans la ferme. On peut donc vendre pour un groupement de producteurs entre 800 et 900 € par bovin.

Je m'adresse aux élus du Conseil départemental mais aussi à nos agents de la Chambre pour leur dire qu'il faut absolument intégrer le problème du prix dans la démarche Agrilocal. La semaine dernière, dans une chaîne de grande distribution qui alimente la restauration collective comme les restaurateurs, j'ai vu du bœuf bourguignon à 3,45 € origine France. La bête au départ coûtant 3 €, on ne pourra jamais y arriver. Le prix du porc était à 1,49 € chez METRO à Besançon. Les éleveurs ne vont pas s'embêter à acheter et à élever des petits cochons vaccinés pour les vendre à 1,49 € !

Président Pernot, il faut intégrer le prix. Je sais que pour les parents, le prix du repas est toujours trop élevé. Pour les producteurs, le prix du produit ne l'est jamais assez. Les coûts des intrants étant élevés, il faut absolument intégrer ce facteur prix si l'on veut avoir une action concertée et des circuits courts avec des travaux pratiques appliqués dans l'ensemble de notre département et de la région Bourgogne Franche-Comté à laquelle on participe au titre de la Chambre régionale.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci. Je donne la parole à Nicolas Saive, pour les Jeunes Agriculteurs.

Monsieur Nicolas Saive,

Merci Dominique. Dans le rapport d'activités, nous avons pu voir qu'un énorme travail a été fait au niveau du département par rapport aux deux zonages qui ont été cités, à savoir les zones défavorisées et les zones vulnérables. Il y a eu une très bonne coordination entre le syndicalisme de la FDSEA-JA et la Chambre d'agriculture. Tout le monde a travaillé ensemble et cela a porté ses fruits. C'est une fierté que l'on peut avoir au sein du département du Jura.

Comme tu l'as dit, ce sont non seulement des aides au niveau des handicaps naturels, mais aussi, pour les JA, ce sont des aides qui peuvent handicaper par rapport aux installations. Cela a beaucoup d'importance par rapport aux zonages pour les types d'installations. Je pense que l'on peut s'en féliciter ensemble. Cette année écoulée a été difficile et n'a pas favorisé les installations. Si on veut garder une belle dynamique d'installation dans le département du Jura, il faut continuer à travailler ensemble, main dans la main. J'aimerais dire deux mots sur l'installation. Comme tu le disais dans ton intervention, on a organisé la session nationale installation ici, à Champagnole. Nous avons pu mettre en avant avec les Jeunes Agriculteurs nationaux et outre-marins le travail qui a été effectué, à savoir la charte à l'installation. Nous avons décidé de rencontrer tous nos partenaires pour les inciter à faire un geste pour les futures installations. À l'horizon 2020, on prévoit trois départs pour seulement deux installations. Il y aura donc du monde à remplacer. On peut être fier au niveau de notre département d'avoir pu se réunir et, à partir d'un constat, d'être parvenu à créer quelque chose.

Aujourd'hui, l'idée est de remettre un catalogue aux jeunes pour leur présenter les OPA et leurs avantages. C'est un peu du double emploi. En effet, cela peut permettre aux jeunes de connaître les OPA et les services. Un jeune n'étant pas du milieu ne les connaît pas forcément ou n'aura pas eu le temps de se les approprier. Il peut également bénéficier des avantages pour son installation.

À propos de la communication, les Jeunes Agriculteurs sont reconnus pour faire la promotion du métier. Nous devons encore y travailler. Un énorme travail est à réaliser, notamment sur YouTube où les vidéos sont très souvent visionnées. Passer des spots publicitaires à la télévision peut également être une piste à creuser. Il faut montrer que l'agriculteur n'est pas un pollueur.

L'agriculteur supporte beaucoup de contraintes au quotidien sur son exploitation. Il faudrait se servir de cela pour montrer que nos produits sont tracés et que tous nos enregistrements sont effectués. Nous sommes *clean* sur toute la ligne. Il nous revient aussi de valoriser tout ce que nous faisons aujourd'hui. Nous devons apprendre à en tirer profit pour mieux communiquer sur notre métier.

Je remercie Monsieur Pernot et le Conseil départemental pour le soutien apporté à l'agriculture jurassienne. Malgré la loi NOTRe, il a décidé de continuer à soutenir ce beau secteur d'activités qui est, je pense, un des fleurons du Jura.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Nicolas et bravo aux jeunes pour tout ce que vous faites tout au long de l'année. Hélène Pélissard ?

Madame Hélène Pélissard,

Merci Monsieur le président. Juste un petit mot pour vous dire que je tenais, en tant que membre de l'opposition du Conseil régional, à venir vous apporter mon soutien. Je remarque d'ailleurs que je suis la seule de cette collectivité à être présente parmi vous aujourd'hui. Je ne vais pas tenir des propos très longs.

Je ne suis pas là pour vous expliquer la politique du Conseil régional qui vous a fait passer ses différentes fiches de procédure.

J'ai bien remarqué, comme vous lors de la session, qu'il manquait un certain nombre de précisions quant aux montants des aides apportées. J'aurai juste un rôle de courroie de transmission. Je transmettrai vos demandes à l'exécutif du Conseil régional. Tout d'abord, vous avez une demande de précision sur les montants d'aides relatives à la modernisation des bâtiments d'élevage. En Bourgogne, il y a une grosse difficulté puisque les bâtiments d'élevage vont être aidés comme ils l'étaient en Franche-Comté et non plus comme ils l'étaient en Bourgogne. Il y aura donc une perte conséquente pour nos camarades de Bourgogne.

Je leur dirai aussi que j'ai bien entendu vos demandes en matière de bois et d'aides pour permettre aux forêts d'être remembrées de façon plus intéressante et d'être désenclavées. C'est un débat que nous avons eu et j'avais déjà porté cette demande lors du budget du Conseil régional. Je n'ai pas encore reçu beaucoup de réponses. Je me servirai de votre réunion pour appuyer à nouveau cette demande.

C'est tout ce que je voulais vous dire. Je vous remercie de votre invitation à laquelle j'ai été très heureuse de répondre.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Hélène. Merci de relayer à l'échelle régionale nos revendications et surtout nos attentes par rapport au Conseil régional. Il est vrai qu'il a éprouvé quelques difficultés à se mettre en ordre de marche suite à la fusion des deux régions, difficultés que nous avons connues nous-mêmes, et par rapport au transfert de compétences pour pouvoir élaborer sa politique. 2016 a presque été une année blanche. Mais cela ne saurait durer plus longtemps, et cela a été dit en particulier pour accompagner les installations et les transmissions. Il y a des jeunes qui attendent et il serait dommage de les décourager. Merci.

Je donne la parole au président du Conseil départemental, cher Clément, à double titre peut-être ?

Monsieur Clément Pernot,

Oui, à tous les titres, mon cher Dominique.

Monsieur le préfet, Monsieur le sénateur, Madame la Conseillère régionale, enfin une conseillère régionale dans une assemblée paysanne ! J'en ai fait quelques-unes ces derniers temps et je me demandais s'ils avaient la compétence agricole... J'ai été étonné de ne voir aucun conseiller régional de la majorité se déplacer. Bref, on ne va pas tirer sur l'ambulance. Il faut qu'ils s'y mettent tout de même. S'ils n'ont pas pris conscience que c'est en participant aux réunions du monde agricole qu'on comprend et qu'on progresse dans la façon de régler les problèmes de ce secteur, s'ils partent du principe d'avoir la science infuse, je vous promets quelques déboires pour l'avenir. Et je vous promets quelques désillusions, au moins dans un premier temps et jusqu'à ce qu'ils progressent. Nous allons leur faire passer le message. Hélène les encouragera avec talent à participer aux assemblées pour progresser plutôt que de vivre avec des idées préconçues.

Monsieur le vice-président en charge des problèmes agricoles au sein du Conseil départemental, Madame la représentante de l'Association des maires du Jura, je vous invite à l'embrasser à l'issue de la réunion puisque c'est son anniversaire aujourd'hui ! Vous voyez quel homme prévenant je suis avec la vice-présidente à la communauté de communes !

Mesdames et Messieurs les représentants des corps d'État, Mesdames et Messieurs les représentants du monde agricole, et je saluerai tout particulièrement les jeunes qui nous ont, sur le secteur de Champagnole, étonnés lors de chacune de leurs manifestations. Cet été, ils ont organisé une magnifique fête de l'agriculture. Il est important de les accompagner parce qu'ils sont une source très fertile de renseignements. Les jeunes doivent continuer dans cette direction et l'agriculture pourra avoir un bel avenir.

Notre motivation, c'est aussi de faire en sorte que la vie agricole puisse continuer dans notre pays. Beaucoup se targuent de vouloir donner à notre pays une autonomie alimentaire mais je trouve qu'une fois passée la grande ambition, il n'y a plus forcément les moyens liés à celle-ci. Mais c'est une autre histoire. C'est votre combat au quotidien. En tant que président de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, je suis particulièrement attentif à vos travaux puisque vous êtes ce matin, Mesdames et Messieurs, sur le territoire qui produit le plus de lait à Comté... de France, non du Jura ! Il doit bien y avoir quelques territoires du Doubs qui nous devancent. Mais il suffit que le Doubs devienne suisse et nous serons le premier territoire de France ! Mais on va garder le Doubs !

Je suis très heureux de vous accueillir ici et de vous accueillir chez vous, mon cher Dominique. Certes, j'ai décidé de la magnifique réhabilitation du bâtiment dans lequel vous êtes ; vous comprenez pourquoi j'insiste sur le sujet ! Mais cela n'a été possible que parce que nous avons su fédérer autour de nous un certain nombre d'administrations qui ont eu le plaisir de nous rejoindre. Le bâtiment sera inauguré quand il sera terminé, ce qui ne saurait tarder. Cela me donne l'occasion de te remercier officiellement Dominique d'avoir accepté de relever ce challenge avec nous et d'installer nos services dans des conditions idéales. Cette salle illustre notre ambition, puisqu'elle est pratique, pragmatique, sans luxe inutile mais avec le souci de l'efficacité. Je crois que nous avons bien réussi.

Le président de la communauté de communes s'étant exprimé, il va rebondir encore sur un point de ton rapport. Les territoires sont demandeurs d'une collaboration plus active avec le monde agricole. Il est hors de question qu'on se fasse des gentilles en réunion pour être ensuite dans des logiques conflictuelles lorsqu'un projet va vampiriser une partie de terre agricole. Sur le territoire Champagnole Nozeroy Jura, et bien sûr sur l'ensemble des autres territoires du département du Jura, je voudrais qu'un travail soit réalisé en amont avec les présidents de communautés de communes. Ils sont par nature des consommateurs de foncier puisqu'ils sont aménageurs. Il faut trouver des solutions pour que ce soit compatible. Et c'est possible. Nous avons entamé une étude avec la Chambre d'agriculture il y a quelques mois. Il faudrait la finaliser pour avoir valeur d'exemple au niveau départemental. Il faut être en mesure d'anticiper les mouvements au niveau de l'organisation spatiale de notre territoire. On nous demande d'avoir une réflexion en amont sur cette gestion mais cela ne s'anticipe pas forcément en totalité. Il peut y avoir des urgences ou des réactions. Il faut donc amplifier ce travail pour que notre collaboration soit efficace et nous permette d'éviter des heurts qui sont toujours préjudiciables. Je tiens fortement à ce que nous soyons un territoire d'expériences, si la Chambre en est d'accord également.

Plusieurs questions ont été abordées concernant le Département. On l'a suffisamment rappelé lors des différentes réunions auxquelles nous participons. Il y a des professionnels de la réunion ici, non ? C'était une taquinerie ! Il faut taquiner un peu nos agriculteurs qui ne manquent pas de le faire à leur tour ! Mais il est vrai que je vois toujours les mêmes dans les réunions !

Je plains leurs associés dans les GAEC⁵⁴ ! Mais c'est votre histoire, ce n'est pas la mienne, à chacun ses soucis ! Ces réunions nous permettent de bénéficier de votre réflexion sur votre travail qui est passionnant.

La loi NOTRe est ce qu'elle est. On va pouvoir la changer dans quelques mois. Nous sommes obligés de vivre avec et de construire nos budgets avec les contraintes qu'elle nous impose. Le Département a souhaité affirmer haut et fort son soutien au monde agricole en reconduisant toutes les politiques collectives qui avaient été engagées avec la Chambre d'agriculture. Elles entrent dans le cadre de la loi. Je suis aux côtés du préfet et je ne me permettrais pas de tenir d'autres propos.

Dominique, je te remercie encore de tout le travail que vous avez fait avec Franck pour proposer des rapports permettant de mettre en avant cette volonté de l'assemblée départementale du Jura de soutenir son agriculture. C'est un des premiers postes de la vie économique du Département. Avec les entreprises de transformation agroalimentaire, vous représentez un secteur économique très important. À hauteur d'environ 11%, votre secteur se positionne quasiment en tête. Il est important pour nous d'aboutir dans le contexte de la loi NOTRe. Nous avons proposé un rapport qui devrait nous permettre de continuer d'aider toutes les structures comme auparavant. Une somme sera débloquée en DM1⁵⁵ pour y parvenir, si tant est que notre proposition soit en légalité et conforme à la loi.

Le troisième point sur lequel je ne cesserai d'insister, c'est aussi une affirmation de la volonté du Département de vous soutenir depuis de nombreuses années à travers le laboratoire. En 2001, à mon arrivée en tant que jeune conseiller général, il y avait plus de 10 millions de francs de déficit. Année après année, mois après mois, l'équipe en place, sous la responsabilité de la directrice du laboratoire, a réussi à combler une grande partie de ce déficit. Il demeure cependant un léger déficit. Le petit équilibre n'est pas complètement atteint. Et l'équilibre global n'est, par conséquent, pas atteint non plus puisque tous les investissements ne sont pas concernés par ces résultats financiers de bon niveau. Cela signifie qu'il y a un effort substantiel du Département dans ce laboratoire pour être un soutien à l'agriculture locale. Notre réussite au niveau de ce laboratoire est d'ailleurs très enviée. Les autres départements aimeraient s'associer avec nous. Nous étudions chaque demande et nous avons déjà répondu favorablement à certaines collaborations en particulier avec l'Ain.

Ce sont actuellement les trois axes de notre politique directe en faveur du monde agricole.

Il y a bien sûr d'autres approches. Gilles (Tonnaire) a parlé d'AgriLocal. Une réflexion vient de s'engager concernant la communication. Franck (David) va suivre cela de très près avec la Chambre d'agriculture. Je suis un fervent défenseur de la restauration locale, mais on s'aperçoit que c'est très compliqué. Après avoir largement innové, la ville de Lons le Saunier est régulièrement sollicitée pour faire part de son expérience afin d'étudier la réplique de ce schéma par ailleurs. Dole est en train d'engager une réflexion. Mais c'est compliqué, même dans nos propres services, pour réunir une volonté positive et aller de l'avant sur ces questions. On est obligé d'abandonner certaines prérogatives. Comment organiser les salariés, le personnel ? Qui gère qui ? Qui quitte quoi ? De plus, si on souhaite mettre dans le circuit des infrastructures locales comme l'abattoir ou des maraîchers, cela se complique encore.

Il faut avoir la compétence pour créer autour de cette volonté toute cette animation et toute cette adhésion.

⁵⁴ Groupements agricoles d'exploitation en commun

⁵⁵ Décision modificative

Si la Chambre d'agriculture veut jouer son rôle, il faut qu'elle le manifeste. Cela pourrait être une possibilité. Nous sommes à l'écoute.

Dole est dans la démarche et nous envisageons d'aller de l'avant sur notre territoire. Le Département peut aussi être un relais et favoriser cela. Il reste à déterminer de quelle manière. Il est clair que nous aurons plus de chances d'aboutir en agissant collégalement.

Voilà sur les approches que vous avez pu mettre en avant en sollicitant le Département.

Concernant les zones vulnérables et défavorisées, je voudrais mettre en évidence le travail du syndicalisme agricole et l'implication du Département à vos côtés pour manifester notre volonté de voir le dossier aboutir de manière différente. Les services de l'État, Monsieur le préfet, à travers l'expression de votre volonté en la matière, ont également contribué à ce que le résultat final ne soit pas aussi catastrophique que ce qui nous avait été annoncé. Je tiens personnellement à vous remercier au nom des communes et des agriculteurs des évolutions que vous avez pu générer dans la conduite de ce dossier.

Mes relations avec Marie-Guite Dufay sont excellentes dans la mesure où nous ne nous voyons pas souvent. Sur vos espoirs de voir nos politiques se coordonner, les choses vont progresser. Je l'ai vue en début du mois ; elle s'est expliquée de par le fait qu'elle vivait tout de même une situation compliquée avec la fusion des deux structures Bourgogne et Franche-Comté. J'imagine que ce n'est pas une mince affaire. Cela peut expliquer certaines complexités dans la mise en relation. Je lui ai donné certaines pistes en lui disant qu'elle aurait dû s'appuyer davantage sur les Départements et que les choses n'en seraient pas là. Elle n'a pas validé cela mais elle ne l'a pas contesté. Je ne veux pas être plus long car je sais qu'on mange toujours tard chez les agriculteurs ! Je vous remercie encore pour tout le travail que vous effectuez au niveau de la Chambre.

Cher président, vous affirmez par votre présence au sein de notre assemblée départementale la volonté de cette majorité d'être toujours à vos côtés. Quelles que soient les difficultés que l'on peut rencontrer par moments, l'objectif de promouvoir l'agriculture de talent sur le département du Jura nous anime en permanence. Merci de votre attention.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Clément. Merci Franck. Effectivement, nous avons pu mesurer, au cours de ces deux dernières années, la volonté du Département, quelles que soient les évolutions législatives, de rester aux côtés des agriculteurs, des structures agricoles et des organisations agricoles. Nous y travaillons au quotidien malgré un contexte financier très compliqué pour l'assemblée départementale. Tu n'en as pas parlé mais je le fais. Il y a des priorités. Le président a impulsé fortement la volonté de conserver quasiment le même budget sur l'accompagnement des organisations agricoles dont la Chambre fait partie. Il y a eu le vote d'une première enveloppe de 300000 € dans le budget initial 2017 et il y aura un modificatif en DM1.

Merci beaucoup président.

Je rappelle que c'est compliqué avec la Région parce qu'ils n'ont pas vraiment compris qu'au-delà de la compétence qui leur a été dévolue, ils ont aussi une responsabilité nouvelle.

Madame Hélène Pélissard,

Le FEADER⁵⁶, le FEDER posent un problème terrible, un peu avec vous, Monsieur le directeur des territoires, sur les logiciels. Il y a beaucoup d'agriculteurs qui viennent me voir et qui m'appellent car ils n'arrivent pas à obtenir leur subvention. Je crois qu'il y a un problème d'incompatibilité entre vos logiciels. Quand sera-t-il possible de donner un délai à tous les agriculteurs et aux administrateurs pour le déblocage de leurs dossiers ? En Petite Montagne, on attend 6000 € de solde sur un GAEC.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Bien, prenez directement rendez-vous pour régler ceci. Je retiens aussi de ton intervention, Clément (Pernot), en tant que président de la communauté de communes notre devoir d'anticiper les besoins. Il y a longtemps que nous nous sommes exprimés dans cette assemblée et nous ne défendons pas que les intérêts agricoles. Nous sommes pour l'agriculture dans un monde économique, social et culturel ouvert. Nous ne pourrons pas, à nous seuls, peupler des campagnes désertes. Nous sommes pour partager le territoire entre les différents acteurs économiques. Nous avons aussi besoin de logements. Tout cela s'anticipe et il faut effectivement disposer de documents de planification qui permettent ces évolutions. Et il faut se rencontrer pour discuter et anticiper au maximum ces évolutions.

Quand il faut dégager 30 hectares d'une surface plane comme la table, nous sommes capables de le faire malgré les difficultés que cela pose. Il n'y a pas de territoire qui pourrait être exclu du développement économique et industriel. On connaît bien l'histoire de Champagnole. Je pense que l'on peut contractualiser de manière intéressante avec les territoires. C'était le sens de mon propos de tout à l'heure.

Gilbert Barbier a levé la main.

Monsieur Gilbert Barbier,

Président, je ne vais pas être trop long car le président du Conseil départemental avait l'air d'avoir faim ! Je voudrais simplement dire combien j'ai apprécié ton hommage à Xavier Beulin. Nous avons beaucoup travaillé avec lui au sénat. Nous avons une réunion annuelle qui était toujours très animée. Je crois qu'on pouvait véritablement apprécier les qualités de cet homme qui a été assez injustement attaqué ces derniers temps par des groupes dont on connaît la provenance. Je voulais le souligner.

Je souhaite intervenir sur le fait que la Chambre n'a peut-être pas vérifié que le 16 février dernier, c'est-à-dire il y a une semaine, a été définitivement adoptée une proposition de loi intéressante. Elle porte sur l'accaparement des terres agricoles et le développement du biocontrôle. À la suite de la loi Sapin, le problème des SAFER⁵⁷ avait notamment été assez contesté. Cette proposition de loi, d'origine parlementaire, qui a été votée, permet de clarifier grandement le rôle des SAFER dans le problème de la propriété agricole. Je voulais souligner le volet des propriétés agricoles de cette proposition de loi. Un deuxième volet porte sur le développement du biocontrôle. On sait qu'il est actuellement assez discuté dans les médias et contesté avec des présentations souvent exagérées.

⁵⁶ Fonds européen agricole pour le développement rural

⁵⁷ Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Cette proposition de loi clarifie notamment le rôle des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques posant un véritable problème pour cette évolution dans les techniques alternatives à la biodiversité. C'est un problème dont on discute beaucoup. Il faut reconnaître qu'il y a actuellement une poussée assez importante sur la nocivité évoquée. On en a parlé par rapport aux problèmes de pollution du lac de Chalain, par exemple.

Il faut être très attentif. Nous avons vu passer au sénat deux propositions de résolutions. L'une émane de la commission des affaires européennes sur le problème des perturbateurs endocriniens. C'est un dossier d'actualité, notamment au sujet des perturbateurs endocriniens dans les phytopharmaceutiques et les biocides. Ils présentent un certain nombre de propositions ou de recommandations.

Cette semaine, une résolution est passée à la majorité au sénat sur la lutte contre les perturbateurs endocriniens, d'ailleurs dans tous les domaines, à la demande des écologistes. Elle a été votée et soutenue par le gouvernement.

Je crois que la Chambre doit travailler sur ce domaine. Il y a notamment le projet Ecophyto qui évolue assez régulièrement. Je pense que ce sera un problème essentiel dans les années qui viennent. Je sais que la Chambre sait raisonner sur ce sujet mais il faut absolument que, dans ce domaine, vous soyez un fer de lance pour avancer des propositions et non pas attendre que les coups arrivent ici ou là, car après, c'est plus difficile à redresser.

Merci de cette invitation. Ces locaux sont effectivement, pour nous les élus, beaucoup plus agréables que la salle de Lons le Saunier. Merci Monsieur Pernot.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Monsieur le sénateur de cette intervention. Elle me donne l'occasion de dire que nous avons des sénateurs qui travaillent. Je me rends toutes les semaines à Paris et nous nous croisons à chaque fois. Nous travaillons dans le TGV. Je n'ai pas croisé Gilbert cette semaine mais la semaine dernière. On peut témoigner du fait que, même si nos parlementaires viennent parfois de territoires éloignés de l'assemblée, les nôtres travaillent. Je sais que tu vas arrêter ton mandat dans quelques mois. Je ne sais pas si nous aurons une session d'ici là. Cela me donne l'occasion, personnellement et au nom des élus et de tous les agriculteurs du Jura, de te remercier pour ton action au sénat pendant toutes ces années et au parlement dans une autre vie. Merci beaucoup.

(applaudissements)

Je donne la parole à Monsieur le préfet pour conclure notre assemblée.

Clôture des travaux par Monsieur Richard VIGNON, préfet du Jura

Merci Monsieur le président. Monsieur le sénateur, Monsieur le président du Conseil départemental, Madame la représentante de l'Association des maires, à qui je souhaite donc un joyeux anniversaire, Mesdames et Messieurs, je ne sais pas à quelle heure nous allons souffler les bougies du gâteau, mais le Président avait promis que j'interviendrais à une heure plus confortable, d'après le terme que vous avez utilisé, taquinant ainsi le président des Jeunes Agriculteurs. Effectivement, chez les Jeunes Agriculteurs, j'ai cru que nous allions prendre le dîner au moment du petit-déjeuner. Et là, je m'aperçois que nous allons déjeuner au moment du goûter. Je sais que les débats ont été très importants et particulièrement nourris.

Je voudrais plus sérieusement vous dire tout le plaisir que j'ai d'être à votre session de Chambre. Je rejoins ce que disait le président Pernot sur le fait que cela permet de mieux comprendre, lorsqu'on assiste à vos travaux, la réalité de votre engagement, des actions que vous menez et des contraintes que vous pouvez rencontrer. Par là même, on peut essayer d'y répondre avec les meilleurs résultats possibles.

Je salue aussi le Directeur départemental des territoires et son adjointe. Les services de l'État sont parfaitement à votre écoute. J'ai pu l'observer dans ce département et l'apprécier à plusieurs reprises sur des sujets assez délicats qui me reviennent de temps en temps, les plus importants concernant l'agriculture du Jura.

J'ai particulièrement apprécié dans votre rapport d'activités la situation financière de la Chambre. Ce sujet était un peu plus tendu et difficile il y a deux ans. Et c'était le cas un peu partout en France. Je salue les efforts qui ont été réalisés par les services de la Chambre, par vous-mêmes. Ils ont permis de parvenir à un équilibre des comptes et de dégager du fonds de roulement. C'est un travail important. Il s'agissait de contenir les charges. Vous avez fait un travail de gestionnaire très rigoureux. En tant que représentant de l'État, je dois valider les comptes *in fine*. Je tenais à vous dire combien nous apprécions ce travail.

Je voudrais saluer dans ce département le dynamisme et la vitalité du monde agricole et le travail de partenariat qui est fait entre la Chambre, les organisations professionnelles, les Jeunes Agriculteurs mais aussi avec l'ensemble des collectivités territoriales et tout particulièrement avec le Conseil départemental. J'ai bien compris qu'il y avait un échelon au-dessus qui méritait encore quelques améliorations, mais tout cela n'est qu'une question de mise en place. Ce partenariat se fait bien sûr avec les services de l'État.

Je vais évoquer rapidement quelques sujets que vous avez abordés lors de votre rapport d'activités. Je voudrais prendre acte des résultats de deux dossiers sensibles. Il n'y a d'ailleurs pas que les zones qui le sont, c'est aussi le dossier qui l'était. Je parle des zones défavorisées et des zones vulnérables.

En ce qui concerne les zones défavorisées, ce n'est pas fini. Il reste 44 communes qui ont été déclassées ou plutôt qui sont encore dans le projet de déclassement. C'est en effet encore un projet. Même si le dossier avance de façon certaine, nous en sommes encore aux études. De nombreuses communes ont été retirées. Je rappelle qu'au départ, il y en avait 149. N'oublions pas que 17 communes rentrent. On parle beaucoup de celles qui sortent mais il y en a quand même qui rentrent, même si elles sont peu nombreuses.

Sur ces 149 communes, grâce aux différents travaux qui ont été évoqués et que vous connaissez parfaitement, on en est maintenant à 44 qui sont encore en zones déclassées. Il est évident que nous allons continuer à travailler.

Nous avons fait une proposition conjointe sur les zones inondables couplées avec les zones herbagères. Elle semble poser quelques difficultés techniques au niveau national. Mais je pense qu'il faut continuer à insister, chacun de notre côté. Soyez assurés que nous le faisons, côté État du département mais aussi région puisque la DRAAF et la préfète de région partagent notre analyse et font remonter les mêmes demandes. Mais si cela ne pouvait pas aboutir, il faudrait trouver d'autres solutions et nous en avons d'autres, notamment sur les zones de polyculture. Cela peut être une deuxième piste sur laquelle nous devons travailler. Il ne faut pas lâcher le dossier tant que nous ne serons pas au bout. Croyez bien que nous continuerons à être extrêmement actifs sur cette problématique.

Pour les zones vulnérables nitrates, l'arrêté a été pris par le préfet coordonnateur de l'agence de bassin. Ce sont donc 10 communes qui vont se retrouver classées par rapport à celles qui l'étaient avant ; elles rentrent en plus. Nous aurons donc 30 communes classées sur le département. Là aussi, on revient de loin. Je crois savoir que 153 communes étaient dans le champ d'étude. Aujourd'hui, on en est à 10 communes et 18 le sont partiellement. Nous attendons le décret qui consistera à définir les parcelles qui sont impactées pour les bassins à eau superficiels. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir rappelé le rôle de l'État mais aussi le partenariat avec la Chambre, les organisations professionnelles, les collectivités et les parlementaires. Ces derniers ont fait remonter ces dossiers au plus haut niveau. Nous sommes arrivés à un classement de 10 communes. Même si c'est toujours trop, nous sommes tout de même revenus à des choses tout à fait raisonnables.

Je voudrais aussi vous dire que, dans votre inquiétude sur la PAC 2017, tout a été fait en ce qui concerne les services territoriaux de l'État, pour répondre à votre demande. L'instruction des déclarations 2016 fait en sorte que les dossiers seront accessibles sous TélÉPac. Vous avez parlé du 1^{er} avril et je pense que cela ne devrait pas poser de difficulté particulière. En tout cas, vous savez très bien que nous sommes à votre écoute.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous savons que cela ne dépend pas de la DDT du Jura.

Monsieur Richard Vignon,

On n'arrivera pas à faire oublier la PAC 2014-2015. Si on y arrive pour celle de 2016, ce serait une bonne chose.

Concernant la crise agricole, je rappelle que la cellule d'urgence a évolué dernièrement. On a fait beaucoup de traitements ces derniers mois. Depuis, elle a évolué. Il s'agit maintenant de repérer collectivement les situations les plus difficiles des exploitations.

Je tiens à préciser que tout se fait dans la plus grande confidentialité. Nous essayons d'utiliser les meilleurs leviers qui sont à notre disposition pour pouvoir aider les exploitations les plus en difficulté.

Nous avons d'ailleurs une bonne nouvelle. Sur la Franche-Comté, nous récupérons un reliquat d'enveloppe concernant ces aides de 2 334 k€ très exactement. Vraisemblablement, l'idée est d'apporter une aide de 20% pour les montants qui ont déjà été versés. Il y aura donc un reliquat qui serait versé d'environ 20% des aides qui ont déjà été distribuées.

Je dirai un mot rapide sur l'installation. Je pense que c'est aussi très important. Je rappelle l'audit du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux qui a été réalisé en 2016 auprès de la Chambre et de la DDT. Il conclut que les actions menées dans ce département sont importantes. Elles ont été saluées comme telles. Un certain nombre de recommandations nous ont été faites et nous sommes en train de les mettre en place pour aider au mieux l'installation. Vous savez que l'État a des leviers qui sont maintenant limités suite aux transferts de compétences. À ce sujet, je souhaite dire au Président des Jeunes Agriculteurs que j'ai particulièrement apprécié cette organisation et cette grande assemblée générale avec les jeunes agriculteurs de métropole et d'outre-mer. Effectivement, vous avez eu raison de mettre en avant cette charte de l'installation qui montre le dynamisme local.

Sur la compensation collective agricole, vous avez rappelé que cette loi importante était maintenant en application. Une première réunion du groupe de travail va avoir lieu le 10 mars. Je pense que vous allez la présider, Monsieur le directeur ?

Monsieur Jacky Roche,

Ce sera le chef du service économie agricole, avec la Chambre d'agriculture.

Monsieur Richard Vignon,

Nous suivrons bien sûr son application dans le département avec beaucoup d'attention.

Je vais dire deux mots sur les perspectives que vous avez présentées et dont j'ai pu prendre connaissance au tout début de mon arrivée dans cette session. Je pense que les perspectives 2017 sont tout à fait pertinentes. Elles montrent un programme ambitieux mais nécessaire, compte tenu du contexte dans lequel nous nous trouvons actuellement.

Vous avez dit que la politique sur l'agroécologie du ministre lui était chère. Je pense qu'effectivement, ce sont des pistes importantes pour une structuration nouvelle afin de favoriser ou développer l'agriculture. Le département du Jura n'est pas en reste car ce n'est pas une politique nouvelle que vous mettez en place. Je suis persuadé que vous pourrez vous appuyer sur les recommandations pour continuer dans cette voie.

Je salue aussi, Monsieur le président, la prise en compte de la loi NOTRe avec le rapprochement entre le bloc régional et le bloc intercommunal. Vous avez raison de dire que cela fait partie des structurations de territoires sur lesquelles nous travaillons. Il est évident qu'il doit y avoir un volet agricole dans les projets de territoires, dans la structuration des territoires et dans les contrats de ruralité. Je l'ai passé en consigne à l'ensemble de mes services. J'ai demandé aux sous-préfets de suivre les projets de territoires et les contrats de ruralité afin d'être particulièrement attentifs à ce qu'il y ait bien un volet agricole. Et vous devez être, de façon incontournable, consultés sur l'ensemble de ces projets de territoires.

Je terminerai sur la communication puisque vous en avez beaucoup parlé. Je partage pleinement tout ce qui a été dit à la fois sur le rôle des médias, les actions que vous devez poursuivre et la manière dont vous devez aborder la problématique de la communication. Mais je voudrais quand même vous dire qu'il faut faire une différence entre ce qui ressort à travers les médias et ce qui ressort de l'opinion publique. Vous avez une bonne image dans l'opinion publique et il faut le dire.

Monsieur Dominique Chalumeaux,
Malgré le travail de sape des médias !

Monsieur Richard Vignon,

Je ne me permettrai pas de le dire. On pourra peut-être en parler au moment de l'apéritif si tant est qu'on n'arrive pas trop tard !

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Cela ne dépend plus que de vous, maintenant !

Monsieur Richard Vignon,

Vous savez combien je suis attentif à l'alcoolémie sur les routes !

Plus sérieusement, il faut vraiment que vous ayez cela à l'esprit parce qu'il peut être décourageant de regarder ce qui peut être traduit dans les médias. Les réseaux sociaux sont une très bonne piste parce que les choses y sont différentes. Il y a des réseaux sociaux militants dans certains domaines qui ne portent pas une image de l'agriculture très positive. Mais il y a d'autres réseaux sociaux où c'est l'inverse. Nous avons la chance, dans nos responsabilités, que ce soit les élus ou les services de l'État, d'être très souvent au contact du public ; je peux vous dire que l'agriculture ne jouit pas d'une mauvaise image, bien au contraire. Évidemment, ce sont toujours les trains qui n'arrivent pas à l'heure dont on parle dans les médias. Nous aussi, élus ou État, nous avons l'habitude d'être quelquefois un peu découragés quand, après avoir réussi une opération très délicate à 95%, on ne parle que des 5% qui n'ont pas été réussis. C'est la loi du genre et il faut faire avec.

En tout cas, je tenais à dire qu'il faut tenir et intensifier les actions de communication, mais il ne faut pas se tromper entre la communication des médias et l'opinion publique.

Cela me permettra de conclure. Vous voyez bien que les hautes personnalités de tous bords qui sont ce matin aux obsèques de Xavier Beulin sont à l'image de l'opinion publique. Votre président était un homme dont la voix pesait et portait dans le monde agricole. C'est vrai que c'est une grande perte pour le monde agricole mais c'est aussi une perte, comme nous l'avons compris à travers votre émotion, Monsieur le président, à titre affectif, en tant qu'homme. Les hautes personnalités qui lui rendent hommage ce matin sont à l'image de ce que l'opinion publique pense du monde agricole et de ses représentants.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci beaucoup Monsieur le préfet.

Je ne peux qu'être satisfait des relations qui sont les nôtres depuis votre arrivée récente dans le département. Nous avons été déjà bien occupés.

J'apprécie beaucoup votre accueil, quelle que soit l'importance ou la sensibilité des sujets que nous avons à traiter en ce moment.

On ne s'en sort pas trop mal sur le dossier des zones vulnérables par rapport à ce qui était dans les tuyaux au départ. J'espère que nous aurons la même satisfaction pour ce qui concerne les zones défavorisées. Nous travaillons de concert pour faire pour le mieux.

Pour ce qui est des difficultés économiques passées, on sait très bien que, quelles que soient les aides apportées, ce sera toujours trop peu par rapport à la nécessité. Mais elles sont appréciées auprès de ceux qui en bénéficient. Nous sommes donc heureux de récupérer un reliquat d'enveloppe.

J'avais encore deux petites choses à dire. Je remercie Jean-Michel Bourg qui, comme vous l'avez entendu, ne sera plus avec nous lors de la prochaine session. Des élections sont en cours au Centre régional de la propriété forestière mais Jean-Michel n'est plus candidat. Nous aurons encore Patrick (Bourgeois). Nous aurons donc la chance d'accueillir un nouvel élu la prochaine fois.

Gérard (Bailly) nous a quittés précipitamment pour les obsèques de Louis Berthet qui se déroulent cet après-midi. J'aimerais que nous ayons une pensée pour Louis Berthet qui a fait toute sa carrière à la Chambre d'agriculture. Il l'avait quittée, de mémoire, en 1998.

Merci à toutes et à tous. Nous nous retrouverons peut-être dans une prochaine session avant fin septembre, si nécessité fait loi, pour un budget modificatif. Vous serez avertis en temps et en heure.

Le repas est servi à l'Oppidum, au restaurant municipal de la ville de Champagnole.

Je vais donner une invitation pour le salon de l'agriculture au président du Conseil départemental car je sais qu'il aime les agriculteurs et qu'il aime bien boire et manger. D'autres invitations sont disponibles à la Chambre d'agriculture. Si vous en avez besoin, n'hésitez pas !

Merci et bonne fin de journée. À tout à l'heure pour ceux qui peuvent rester déjeuner avec nous.

- : - : - : - : - : - : -

(l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 50)